

LE MENSUEL D'INFORMATION DE LA VILLE

BRON Magazine

N°313 / JUIN 2020

AU QUOTIDIEN
LES GESTES BARRIÈRES
On sait faire !



RETOUR PROGRESSIF À LA NORMALE...

>> REPORTAGE :
AU CŒUR DE L'ATELIER "MASQUES"

>> ÉLECTIONS :
AUX URNES DIMANCHE 28 JUIN !

À LA UNE

12-14



LES SERVICES MUNICIPAUX S'ADAPTENT...

- Reprise des marchés
- Seniors, à votre service
- Plan canicule activé depuis le 1^{er} juin, seniors prenez les devants !
- Sur le chemin de l'école...
- Malgré la crise, la "Mémoire" perdue...

ÉLECTIONS MUNICIPALES ET MÉTROPOLITAINES LE 2^E TOUR DIMANCHE 28 JUIN !

LE MOUSTIQUE TIGRE Ne le laissons pas s'installer



LES BONS GESTES : MOUSTIQUE TIGRE, L'AFFAIRE DE TOUS !

- Médiathèque, le réseau vous accueille
- "Home cinéma" avec Les Alizés
- Rencontres Scientifiques Nationales de Bron : les ateliers citoyens gardent le contact
- La Clairière, où en est le projet ?
- Bron en fleurs 2020, inscrivez-vous !



Reportage dans l'atelier local de fabrication de masques

- L'atelier fait le plein !
- Paroles de bénévoles
- Masques jetables oui, mais dans la poubelle
- 9 points "masques" dans la ville
- Masques, comment s'y retrouver ?
- Forum Réfugiés de fil en aiguille !
- Bron réflexe : port du masque les erreurs à éviter...

LA VILLE BOUGE

15-18



- Entreprendre : Bobst cartonne à Bron
- AEPAC, les entreprises solidaires !
- Gens de Bron : Nathalie Claraz, présidente de la MJC Louis Aragon, « *Que les adhérents s'approprient "leur" MJC* »
- Bien-être : Inawa, des ateliers pour plus de sérénité au Centre social Gérard Philippe

BRON Magazine

N°313
JUN 2020



- Sports : Badminton Évasion Bron, hauts les volants !
- Culture : de bonnes ondes à la Ferme du Vinatier
- Clin d'œil : Centre social Les Taillis, "Merci", c'est géant !

HISTOIRE

19



UNE MER DE JARDINS

ET AUSSI...

- TRIBUNES POLITIQUES 20-21
- INFOS ET FICHES PRATIQUES 22-23

BRON Magazine - N°313 - JUIN 2020

LE MENSUEL D'INFORMATION DE LA VILLE DE BRON

Directeur de publication : Jean-Michel Longueval / Rédactrice en chef : Sylvie Sarkissian / Rédaction : Aurélie Rigot-Müller Llaury, Blandine Bourdin, Joris Cochet / Pigistes : Céline Collot, Caroline Guérin, Théo Chapuis / Photos : Mathias Ridde (sauf mentions) / Secrétariat de rédaction : Joris Cochet / Conception graphique : Atelier Grève-Viallon / Impression : Riccobono imprimeur / Distribution : Codice

N° ISSN : 1153-3102 - Bron en ligne : www.ville-bron.fr



BRON Magazine interactif !

Sur www.ville-bron.fr, vous pouvez aussi vous abonner aux publications de la Ville et les recevoir directement par mail ! Retrouvez-les aussi en versions vocalisée et interactive sur le site. Les pages sont feuilletables comme en version papier et les liens se font automatiquement sur les sites web et courriels indiqués, permettant ainsi une meilleure accessibilité aux personnes malvoyantes. Une fonctionnalité qui s'inscrit dans une démarche de Développement durable. Enfin, lorsque le lien ci-contre accompagne un article, cliquez dessus, une vidéo apparaît dans votre navigateur pour aller plus loin.



EN SAVOIR + EN PHOTO OU EN VIDÉO EN CLIQUANT ICI !



JEAN-MICHEL LONGUEVAL

MAIRE DE BRON
CONSEILLER DÉLÉGUÉ DE LA MÉTROPOLE

L'ÉDITO DU MAIRE

CONTINUONS À RESPECTER LES GESTES BARRIÈRES

La crise sanitaire que nous venons de traverser a changé nos vies et je sais que le quotidien pour beaucoup d'entre vous comporte encore de nombreuses inconnues.

Dans ce contexte, la solidarité vis-à-vis des seniors, des personnes les plus précaires, des familles les plus fragiles, doit continuer à guider notre action, en partage avec les associations œuvrant au quotidien sur le terrain.

Je veux ici, en votre nom à tous, remercier chaleureusement les 250 bénévoles qui ont pris part à l'atelier de fabrication de masques que ce soit dans la préparation des kits, dans la distribution ou dans la couture à domicile. Fabriquer un masque pour les autres pendant cette période avait du sens et ce fut une belle aventure humaine.

Grâce à cet effort collectif, plus de 5000 masques ont ainsi été confectionnés et ont pu être distribués notamment lors de la première livraison dans les boîtes aux lettres auprès des personnes de plus de 65 ans, aux associations caritatives, aux commerçants et artisans.

Aujourd'hui, nous entrons dans une nouvelle phase du déconfinement mais nous devons tous continuer de respecter les gestes barrières afin de ne pas propager le virus toujours présent, notamment en portant un masque en présence d'autres personnes.

Vous avez d'ailleurs été extrêmement nombreux à venir récupérer les masques mis à disposition par la Ville et la Métropole lors des journées de distribution mises en place entre le 14 et le 20 mai. Si ce n'est pas le cas, faites-nous le savoir (voir page 13). Par ailleurs, une nouvelle journée de distribution sera organisée lorsque les masques annoncés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes nous seront livrés.

Cette nouvelle phase va nous amener à rouvrir progressivement nos lieux d'accueil et équipements publics afin d'assurer la reprise de la vie quotidienne dans les meilleures conditions.

Les parcs ont rouvert et vous pouvez retrouver également le plaisir de vous arrêter à la terrasse d'un café ou d'un restaurant pour vous rafraîchir ou vous attabler pour un moment de convivialité.

Attendue par de nombreux habitants, la reprise de l'ensemble des marchés aux dates et horaires habituels s'est faite depuis mercredi 3 juin accompagnée de dispositions particulières pour la sécurité de tous.

Nous entamons également une nouvelle et dernière étape dans la reprise de l'école. En alternance et en respectant un protocole sanitaire rigoureux, tous les élèves des écoles élémentaires ont pu retrouver le chemin des classes ainsi que les enfants de moyenne et grande sections de maternelle.

Par ailleurs, le dimanche 28 juin, vous êtes à nouveau invités à vous rendre aux urnes pour le second tour des élections municipales et métropolitaines. Tout sera mis en œuvre afin que le vote puisse se faire dans des conditions optimales de sécurité. Afin de faire vivre notre démocratie et d'assurer le bon déroulement du scrutin, vous pouvez également devenir assesseur civil. Vous retrouverez toutes les modalités pratiques en page 7 de ce magazine.

Je vous souhaite un bel été à toutes et tous et vous invite à toujours respecter les gestes barrières.

Portez-vous bien.



DÉCONFINEMENT

LES SERVICES MUNICIPAUX S'ADAPTENT...

Pendant le confinement, les services municipaux ont adapté leur mode de fonctionnement afin de répondre aux enjeux sanitaires sans rompre la continuité du service public. Les missions essentielles, notamment auprès des plus fragiles et des plus vulnérables — personnes âgées, isolées ... —, ont été assurées grâce à la mise en place d'un Plan de Continuité de l'Activité. Depuis le 11 mai il faut de nouveau s'adapter à une nouvelle période exceptionnelle, toujours dans le cadre des recommandations nationales liées à la propagation du virus. Si tout est mis en œuvre pour vous accueillir dans les meilleures conditions de sécurité, le retour à un fonctionnement "normal" est progressif, **et les démarches en ligne (internet et téléphoniques) restent toujours à privilégier** chaque fois que cela est possible.

>> HÔTEL DE VILLE

Ouverture le lundi en continu de 8h à 17h15 et du mardi au vendredi de 8 à 12h et de 13h30 à 17h15, 04 72 36 13 13.

Merci de respecter les mesures indiquées à l'entrée de l'Hôtel de Ville : limitation à trois personnes en attente au niveau de l'accueil. Lorsqu'une personne sort, une autre peut entrer ! Merci également de bien vouloir vous munir de votre propre stylo bille noir ou bleu.

Service "Affaires civiles"

Pour les dossiers de mariages, PACS et reconnaissances accueil **le matin jusqu'à 11h30 et l'après-midi jusqu'à 16h45.**

Certaines démarches et demandes (copies d'acte de l'état civil, inscription sur les listes électorales par exemple) se font **encore exclusivement par téléprocédures via le portail**

citoyen sur ville-bron.fr ou sur service-public.fr Renseignez-vous avant de vous déplacer.

>> ESPACE ROGER PESTOURIE

L'accueil commun (CCAS, Action Éducative, Sports et Vie associative) est ouvert le lundi en continu de 8h à 16h30 et du mardi au vendredi de 8 à 12h et de 13h30 à 16h30, 04 72 36 13 71.

L'accueil est limité aux personnes qui ont rendez-vous (avec une assistante sociale, par exemple), qui doivent retirer un document (dossier d'inscription scolaire et/ou périscolaire pour la rentrée 2020-2021, par exemple), ou domiciliés

et qui viennent chercher leur courrier.

À noter, les permanences téléphoniques sont encore la règle pour les assistantes sociales, le point info familles, et toute information concernant les inscriptions scolaires et périscolaires...

Elles peuvent se faire sur l'Espace École : espace-ecole.ville-bron.fr

Petite Enfance

Les structures gérées par le CCAS (micro-crèche Petite Étoile, crèche collective Louise Michel, jardin d'enfants l'Arc-en-Ciel et crèche familiale Les Diablerets) ont rouvert le 11 mai. Le protocole sanitaire strict impose de diminuer le nombre de places ouvertes. C'est aussi le cas des structures gérées par les Centres sociaux et les Maisons de quartier. **Pour toute demande d'accueil en urgence, contactez le Point Infos Familiales par mail, ccas-infoparents@ville-bron.fr ou au 04 72 36 13 71**

Salles associatives et installations sportives

Comme le Centre nautique André Sousi, elles restent fermées jusqu'à nouvel ordre. La réservation de salle se fait par téléphone uniquement. **Toute demande est à effectuer par mail à sports-vie-associative@ville-bron.fr ou au 04 72 36 13 60**

CHAQUE SERVICE DISPOSE D'UNE BOÎTE À LETTRES À L'ESPACE ROGER PESTOURIE. POUR TOUTE REMISE DE DOCUMENTS, MERCI DE PRIVILÉGIER LE DÉPÔT DANS LA BOÎTE CONCERNÉE AUX HORAIRES D'OUVERTURE.

Services Techniques

Ouverture du lundi au vendredi de 8 à 12h et de 13h30 à 17h15, 04 72 36 14 14



Priorité à la sécurité

Marquage au sol, plexiglas de protection installés aux guichets d'accueil, gel, fléchages des sens de circulation, matérialisation des zones d'attentes et marquage au sol des limites de distanciation, affichage, accueil simultané limité des usagers... autant de mesures mises en place dans les services de la Ville afin d'assurer le respect des gestes barrières et donc, la sécurité de tous, usagers comme agents municipaux.

Direction de la Cohésion et du Développement Urbain

Ouverture lundi en continu le lundi de 8h à 17h15 et du mardi au vendredi de 8 à 12h et de 13h30 à 17h15. Les équipes projet de la Maison du Terraillon, 04 78 26 64 03, et de l'Espace Parilly, 04 72 37 32 52, vous accueillent du mardi au vendredi de 9 à 12h et de 14 à 17h.

Police municipale

Accueil à l'Hôtel de Ville du lundi au vendredi 8h30 à 12h et 13h30 à 17h. Pour joindre les agents de police municipale : 04 72 36 14 86 du lundi au samedi de 6 à 20h.

Parcs et jardins

sont ouverts depuis le 12 mai. Les aires de jeux pour enfants restent inaccessibles en raison de la difficulté à y faire respecter la distanciation sociale.



REPRISE DES MARCHÉS



Du 15 mai au 2 juin, les Brondillants avaient partiellement retrouvé leurs marchés place de la Liberté (centre-ville), place Jean Moulin (Terraillon) et place Curial avec des produits limités à la vente alimentaire en phase 1 du déconfinement. Depuis la reprise du marché du soir, rue Louis Ailloud (de 16h à 19h30) en centre-ville mercredi 3 juin, c'est l'ensemble des marchés de Bron (produits frais et manufacturés) qui ont retrouvé leur rythme normal. **Des dispositions particulières sont mises en œuvre afin d'assurer la sécurité sanitaire des clients et des professionnels. Merci de les respecter en pratiquant les gestes barrières et la distanciation sociale.**

Veiller également à libérer les places de stationnement en amont des marchés afin de ne pas gêner l'installation des commerçants et artisans.

HORAIRES SUSCEPTIBLES D'ÉVOLUER SELON LA SITUATION

RESTEZ INFORMÉS SUR VILLE-BRON.FR

>> MAIS AUSSI...

Les Centres sociaux, Maisons de quartier et le Centre aéré ont repris leurs activités "Accueil de Loisirs Sans Hébergement" depuis mi-mai, dans une configuration adaptée (places limitées, repas froid...). Pour connaître les modalités et horaires d'accueil, les activités et ateliers possibles, rapprochez-vous de vos structures :

- Centre social et culturel Gérard Philipe, 04 72 14 97 60 et centresocialgerardphilipe.fr
- Centre social et socioculturel des Taillis, 04 78 26 72 63 et cslestaillis-bron.fr
- Maison de quartier des Essarts, 04 78 74 25 37 et maisondesessarts.fr
- Maison de quartier des Genêts, 04 78 54 26 15 et maisondesgenets.com
- Centre aéré de Bron, 04 78 74 42 82 et centreaere.bron@wanadoo.fr

À noter : CéléBron, fête du quartier de Terraillon, qui devait se dérouler le 14 juin, est reportée à 2021. Le projet engagé par l'Agence Monik Lézart et les habitants se poursuivra donc.

Sur le chemin de l'école...



En étroite collaboration avec l'Inspecteur de circonscription de l'Éducation Nationale, les directeurs d'école, et bien entendu, conformément à la stratégie nationale de déconfinement, la reprise scolaire s'est faite en plusieurs étapes depuis le 11 mai. Priorité à la sécurité sanitaire de tous ! Aménagements des espaces et des classes, marquage au sol pour le respect de la distanciation physique et des gestes barrières, formations des personnels, accueil progressif en groupes restreints, protocoles de nettoyage renforcés, port du masque pour les encadrants... un protocole sanitaire précis a été élaboré en adéquation avec les directives nationales (disponible sur ville-bron.fr). Une reprise qui s'est accélérée à partir du jeudi 28 mai. Enseignants, agents, parents... tous sont mobilisés au service des enfants et de leur sécurité.

Malgré la crise, la "Mémoire" perdue...



C'est dans des circonstances particulières que la cérémonie du 8 mai à la mémoire des combattants et des victimes de la Seconde Guerre mondiale s'est déroulée. Dans le respect des mesures de confinement, le Maire, était uniquement accompagné de représentants de l'État, des collectivités territoriales et d'Anciens Combattants pour déposer une gerbe de souvenir au pied du Monument aux morts au cimetière communal. Les circonstances particulières ne permettant pas aux Bronnillants de se joindre à cette cérémonie, la Ville s'est fait le relais du Préfet pour les inviter à pavoiser balcons et fenêtres afin de s'associer à cet hommage. L'Harmonie La Glaneuse, qui accompagne habituellement la cérémonie en musique, a tenu à faire vivre l'esprit de cette journée marquante de la mémoire collective en préparant une version "confinement" de la Marseillaise, à écouter sur ville-bron.fr

Le 27 mai, c'est de nouveau dans une configuration contrainte et particulière, qu'a été commémorée la Journée Nationale de la Résistance au Monument des Fusillés et à la stèle Jean Moulin. Le Maire était uniquement accompagné de son adjoint aux Anciens Combattants et de Laurent Deschamps, premier vice-président du Comité de Liaison des Anciens Combattants et Résistants de Bron, pour déposer les gerbes du souvenir. Un devoir de mémoire, en cette période de crise sanitaire mondiale, qui plus que jamais doit aider à préparer l'avenir.



PLAN CANICULE ACTIVÉ DEPUIS LE 1^{ER} JUIN, SENIORS, PRENEZ LES DEVANTS !

Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), en partenariat avec RIB, a activé depuis le 1^{er} juin, le dispositif d'aide en cas "d'alerte canicule" afin de garantir une prise en charge des seniors en cas d'urgence.

- Le CCAS et les médiateurs de RIB actualisent une liste recensant les personnes âgées isolées ou vulnérables qui en ont fait la demande.
- Selon les niveaux d'alerte, ces personnes bénéficient d'un suivi attentif et gratuit : appels réguliers, transport dans un lieu climatisé, visites au domicile, accompagnement dans les démarches de prévention des risques liés aux fortes chaleurs.
- À savoir : même si le dispositif "alerte canicule" n'est pas déclenché par le Préfet, les appels sont maintenus.

Pour s'inscrire sur le registre :

- Appelez le CCAS au 04 72 36 13 71 (CCAS) ou le 04 72 15 04 10 (RIB),
- Envoyez un mail à ccas@ville-bron.fr



Seniors, à votre service

Depuis le 11 mai, le service d'aide à domicile, limité durant le confinement à l'aide aux courses, a repris ses interventions de manière habituelle. Les aides à domicile, équipées de masques chirurgicaux, de solutions hydro-alcooliques et de gants, appliquent strictement les gestes barrières durant leur intervention. Le portage de repas en mode "confinement" (élargissement aux personnes isolées sans solution d'aide aux courses, tournées supplémentaires, équipes renforcées) s'est poursuivi jusqu'au 1^{er} juin. Depuis, les livreurs équipés de masques, solutions hydro-alcooliques et gants retrouvent le rythme normal de leurs tournées. La veille téléphonique, assurée par la Régie de quartier RIB (Réussir l'Insertion à Bron) s'est poursuivie jusqu'au 31 mai. Les personnes inscrites peuvent continuer à être contactées dans le cadre du plan canicule (lire encadré) si elles le souhaitent. Bron Bus, navette réservée aux plus de 60 ans titulaires d'une carte d'invalidité, circule aux jours et horaires habituels (lundi, mercredi et vendredi matin) depuis le début de la crise. Elle relie Parilly-Sud au centre-ville. Service gratuit sur inscription au CCAS. MobiCitéSeniors, service proposé aux plus de 70 ans par RIB, en partenariat avec le CCAS, reprend progressivement depuis le 13 mai (priorité aux accompagnements médicaux). Port du masque obligatoire et accompagnement d'une durée maximale d'1 heure. Rendez-vous au 04 72 15 04 10 pour les adhérents (pas de nouvelles inscriptions pour le moment). Par ailleurs, toutes les animations "seniors" programmées par le CCAS de Bron sont annulées jusqu'au 31 juillet. Elles reprendront en fonction de l'évolution de l'épidémie et des consignes gouvernementales. En revanche, si vous aidez un proche, que vous avez besoin d'en parler, le "Rendez-vous des aidants" reprend à compter du 17 juin (1 séance/semaine en petit groupe), sur inscription au CCAS : 04 72 36 13 71

MÉDIATHÈQUE, LE RÉSEAU VOUS ACCUEILLE

Le réseau des médiathèques de Bron – Médiathèque Jean Prévost, Bibliothèques de Terraillon et des Genêts — vous accueille de nouveau depuis le 9 juin. Afin de garantir la sécurité et le confort de tous, les conditions d'accueil restent adaptées au regard des préconisations sanitaires. Ainsi, **chaque usager doit porter un masque à l'intérieur des bâtiments, c'est une obligation. Comme la désinfection des mains pour tout le monde dès l'entrée.** Du gel hydroalcoolique est à disposition. Vous êtes également invité, bien sûr, à respecter les distances barrières, et à limiter votre temps de présence afin d'assurer la fluidité des visiteurs. Attention, les espaces de détente et de convivialité restent jusqu'à nouvel ordre inaccessibles, et les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte. Enfin, pour la protection de chacun, **tous les documents retournés sont mis en quarantaine 10 jours avant d'être à nouveau disponibles** à l'emprunt. Durant ce délai, ils apparaissent toujours sur votre carte d'usager, sans vous empêcher de faire un nouvel emprunt.



Quels horaires ?

Médiathèque Jean Prévost : mardi 16h-18h30, mercredi 10-13h et 16h-18h30, vendredi 16h-18h30 et samedi 10-13h

Bibliothèques Terraillon et des Genêts : mardi 16-18h, mercredi 10-12h et 16-18h et jeudi 16-18h

> **Des docs à déposer ?** C'est possible 24h/24 et 7j/7 dans la boîte de retour de la Médiathèque Jean Prévost, et dans les annexes aux jours et horaires d'ouverture. Si le système de "prêts à emporter" mis en place n'a plus lieu d'être, les réservations restent toujours possibles grâce au catalogue en ligne. Concernant les conditions d'emprunt, chaque usager peut repartir avec 10 documents maximum, et cela pour une durée de 3 semaines.

> **En manque d'idées lecture ?** Explorez les sélections thématiques des bibliothécaires. Rappel : tous les abonnements sont reconduits automatiquement jusqu'au 31 août.

> Depuis le 10 juin, les animateurs numériques vous accueillent de nouveau, sur rendez-vous, pour vous accompagner dans vos démarches en ligne, vous initier aux outils numériques ou échanger sur vos besoins. Contactez l'Arob@se de la Médiathèque au 04 72 36 13 80 ou à mediatheque@ville-bron.fr. Accueil limité à 1 heure, par personne (+ de 12 ans) et par semaine.

 **TOUTES LES INFOS SUR MEDIATHEQUEBRON.FR**

PÔLE EN SCÈNES SAISON 20/21 L'APPEL EN LIGNE DU 18 JUIN !



C'est avec un visuel de l'artiste brésilien Willian Santiago, connu pour ses illustrations ludiques qui expriment, avec force et vie, la nature exotique et ses éléments, que s'annonce la saison 20/21 de Pôle en Scènes.

« Nous avons hâte de vous la faire partager », s'impatiente Mourad Merzouki, conseiller artistique qui, comme chacun, s'adapte avec son équipe au contexte. Pas de traditionnelle soirée de présentation de saison en juin ! « Mais un lancement **vendredi 4 septembre pour de joyeuses retrouvailles** ».

Tous les détails de cette soirée sur pole-en-scenes.com dès juillet.

En attendant, et pour nous mettre un peu l'eau à la bouche, la saison

sera dévoilée sur le site internet et les réseaux sociaux, **jeudi 18 juin dès 14h**. C'est aussi la date d'ouverture de la **billetterie en ligne** ou au **04 72 14 63 40** (privilegiez ces 2 modes d'achat. Vente possible à l'accueil de l'Espace Albert Camus, dans le respect des préconisations sanitaires). Vous n'êtes pas abonné, mais souhaitez recevoir la brochure de saison 20/21 ? Envoyez un mail à info@pole-en-scenes.com en indiquant vos coordonnées postales.

FÊTE DE LA MUSIQUE... INÉDITE !

La Médiathèque et la MJC Louis Aragon invitent les Brondillants à préparer la Fête de la musique (et l'arrivée de l'été) tous ensemble... mais à distance ! Vous êtes musiciens ou artistes sonores, vous chantez, vous jouez, ou peut-être les deux, enregistrez-vous, envoyez votre collaboration et participez à une fresque collective et musicale diffusée le 21 juin en ligne.

Autre proposition (pour tous) avec la création de votre paysage sonore à la maison. Sauriez-vous écouter le monde comme une vaste composition musicale dont vous serez en partie les auteurs en enregistrant des objets, des sons, des bruits du quotidien, puis en les organisant ? Enfin, si vous êtes un groupe ou un musicien amateur, n'hésitez pas à partager vos vidéos musicales et vos compositions.

>> Toutes les infos et modalités de participation sur mediathequebron.fr et mjcbron.fr

EN BREF...

Don de sang = vies sauvées
Mercredi 22 juillet de 14 à 18h, l'Établissement Français du Sang (EFS) organise une collecte de sang à l'Espace Roger Pestourie. N'hésitez pas à donner. Votre don peut sauver des vies ! dondesang.efs.sante.fr



Claude Pommerat nous a quittés

Celui que beaucoup de Brondillants surnommaient "Mimi" s'est éteint à l'âge de 89 ans. Figure de Bron, il avait tenu, avec sa première épouse, le magasin de chaussures rue de Verdun. À l'AS Bron, il était le dernier des pionniers du foot à Bron. Claude Pommerat laisse l'image d'un homme jovial, d'un épïcuren.



"Home cinéma" avec Les Alizés

Une bonne toile, en salle... pas avant le 24 juin à Bron. Par contre, c'est quand vous le voulez, chez vous, grâce au cinéma Les Alizés !

Si la date nationale de réouverture des salles obscures a été fixée au 22 juin, ce sera le mercredi 24 pour la salle brondillante. Une soirée de réouverture, avec un film culte et un verre partagé, est prévue. Le cinéma Les Alizés n'a pas attendu pour partager son amour du 7^e art et conserver le lien avec son public comme l'explique Manon Vialle, présidente de l'association Les Amis du cinéma. « Nous avons mis en place un partenariat avec le site "La Toile" pour que les gens puissent visionner des films récents ou plus anciens,

chez eux. Grâce à ce partenariat qui va perdurer 2 ans, les spectateurs pourront continuer à visionner des films qu'ils ont manqués aux Alizés ou que l'on n'a pas pu passer. C'est aussi une solution, en août, lorsque le cinéma ferme ses portes pour les congés d'été ». Pour visionner un film — disponible pendant 48 heures — il vous en coûtera de 1 à 5 €. L'équipe du cinéma en propose une dizaine tous les 15 jours, le mercredi (jour habituel des sorties ciné). En salle ou dans votre canapé, bons films à toutes et à tous !

À NOTER : les cartes Est Écrans achetées ou rechargées depuis le 15 mars 2019 sont automatiquement prolongées de 4 mois. Si vous êtes détenteur du Pass Région, sachez qu'il est prolongé jusqu'au 14 juillet.



la-toile-vod.com/cinemas/cinemalesalizes
et cinemalesalizes.com

ÉLECTIONS MUNICIPALES ET MÉTROPOLITAINES LE 2^E TOUR DIMANCHE 28 JUIN !

EN SAVOIR + EN VIDÉO
SUR VILLE-BRON.FR
EN CLIQUANT ICI !



Le 2nd tour des élections municipales se tiendra **dimanche 28 juin**. Rappelons qu'à Bron, comme le 15 mars dernier, il y aura deux scrutins avec également le second tour des élections Métropolitaines. Précisons néanmoins que ce scrutin est "réversible" en fonction de la situation sanitaire qui sera évaluée 15 jours avant l'échéance par le conseil scientifique. Une éventuelle recrudescence du virus obligerait alors à un nouveau report (janvier 2021 au plus tard) et à un nouveau scrutin à 2 tours. Donc, sauf avis contraire, Brondillantes et Brondillants sont appelés aux urnes le 28 juin.

Le vote par procuration facilité

Le vote par procuration permet de se faire représenter par un électeur de son choix qui votera selon vos consignes. Ce dernier doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune, mais pas obligatoirement voter dans le même bureau de vote. Afin de limiter les déplacements des personnes à risque, assurer la fluidité dans les bureaux de vote, et encourager la participation, le gouvernement doit élargir les conditions du vote par procuration. À l'heure du bouclage de ce magazine, une mesure était certaine : **les procurations établies pour le 22 mars, date initiale du 2nd tour, sont valables le 28 juin**. Parmi les pistes à l'étude, le gouvernement a, par exemple, évoqué la possibilité de permettre à un électeur d'avoir le mandat de deux autres personnes, ou d'assouplir les raisons permettant une procuration. Des solutions seront également proposées aux personnes maintenues à domicile pour raisons médicales ainsi que dans les hébergements collectifs, comme les Ehpad, où une personne travaillant au sein de l'établissement devrait pouvoir recueillir les demandes auprès des résidents. Des mesures seront annoncées prochainement, restez attentifs et informez-vous sur service-public.fr, gouvernement.fr, interieur.gouv.fr, mais aussi ville-bron.fr

Où et comment établir sa procuration ? Rendez-vous dans un commissariat de police (195, avenue Franklin Roosevelt à Bron), une gendarmerie ou le tribunal dont dépend votre domicile ou lieu de travail, muni d'un justificatif d'identité (CNI, passeport ou permis de conduire) et du formulaire Cerfa "Vote par procuration", disponible sur service-public.fr. Vous pouvez le remplir en ligne et l'imprimer sur 2 feuilles (pas de recto verso), ou le demander et le remplir sur place. Le jour du scrutin, le mandataire doit se présenter muni de sa pièce d'identité, dans le bureau de vote du mandant afin de voter en son nom. Attention : pensez à effectuer vos démarches le plus tôt possible afin de tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration.

> Devenir assesseur civil ?

Si vous souhaitez participer à la tenue des bureaux de vote, devenez assesseur civil (art. R44 alinéa 2 du Code Électoral). Le 28 juin, les bureaux de vote seront doublés. D'une façon générale, les assesseurs sont fournis en nombre suffisant par chacune des listes en présence. Compte tenu du nombre de bureaux, il est possible que les assesseurs de liste viennent à manquer. Le Maire peut alors désigner des assesseurs "civils" ou "citoyens".

- il faut avoir 18 ans, et être inscrit sur les listes électorales à Bron
- être présent impérativement à l'ouverture des bureaux et à la fermeture
- assurer les opérations de dépouillement le soir après la fermeture
- signer les procès-verbaux à la fin du dépouillement
- être présent dans la journée, sachant qu'un assesseur n'a pas l'obligation d'être présent toute la journée. Il peut faire des pauses.

Vous pouvez être assesseur dans votre propre bureau de vote ou dans un autre bureau de la commune. Vous souhaitez participer ou en savoir plus ? Contactez le 04 72 36 13 54

D'importants moyens mis en œuvre pour préserver la santé de tous

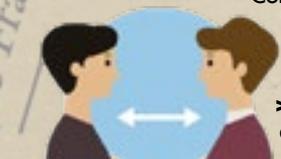
>> Les électeurs devront **obligatoirement être munis d'un masque** pour accéder à leur bureau de vote. Du gel hydro-alcoolique sera à leur disposition.

Conformément aux annonces du gouvernement, un masque pourra être fourni sur place aux personnes qui n'en auraient pas.

>> Comme lors du 1^{er} tour, ils sont également **invités à venir avec leur stylo bille personnel** (bleu ou noir) pour signer la liste d'émargement, et bien entendu, à respecter et appliquer fermement les mesures de distanciation.

>> Dès l'entrée, fléchage des sens de circulation et de l'accès aux sanitaires.

>> Les membres des bureaux de vote disposeront de masques, visières, gants, gel et protection en plexiglas.
>> Les locaux, les surfaces collectives, le matériel électoral feront l'objet de nettoyages renforcés
>> Veiller à utiliser l'ensemble de la plage horaire



> Où voter et quand à Bron ?

Dans le bureau de vote indiqué sur votre carte d'électeur. Vous voterez deux fois dans le même lieu. Il y aura donc 2 bureaux de vote différents dans chaque lieu, soit 52 bureaux au lieu des 26 habituels. **À retrouver sur la carte interactive du site ville-bron.fr**. Les bureaux de vote de Bron **ouvrent à 8h et ferment à 19h**

> Quels documents pour voter ?

Vous devez vous munir d'une pièce d'identité avec photo : carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire. Si vous avez votre carte d'électeur, c'est mieux, mais elle n'est pas obligatoire le jour J.

> On élit qui le 28 juin ?

2 scrutins / **1** bureau de vote

1 parcours élections municipales

Élections municipales, 43 élus

Ils composeront le Conseil Municipal, (les listes peuvent présenter 45 noms, la Loi permettant l'ajout de 2 suppléants). Ce sont les 43 conseillers municipaux nouvellement élus qui éliront le Maire et les adjoints lors de la première séance du Conseil Municipal. Elle devrait se tenir entre le 3 et le 5 juillet.



1 parcours élections métropolitaines

Élections métropolitaines, 12 conseillers

La Métropole est découpée en 14 circonscriptions regroupant chacune environ 100 000 habitants. Bron fait partie de la circonscription "Porte des Alpes" (Bron, Chassieu, Mions et Saint-Priest) qui doit élire 12 conseillers (les listes comportent 14 noms, la Loi imposant l'ajout de 2 suppléants). Les 12 élus de la circonscription "Porte des Alpes" intégreront le Conseil de la Métropole composé de 150 conseillers issus des 14 circonscriptions. Ils éliront le Président et les Vice-Présidents lors de la première séance du Conseil de la Métropole. Au 1^{er} tour, aucune liste métropolitaine n'a obtenu la majorité dans l'une des 14 circonscriptions.



> Rappel des résultats du 1^{er} tour

BRON NATURELLEMENT / LISTE CONDUITE PAR JEAN-MICHEL LONGUEVAL (UNION G.)	42,61%	3 291 VOIX
BRON 2020 PROTÉGER RESPIRER LISTE CONDUITE PAR JÉRÉMIE BRÉAUD (LR)	35,51%	2 743 VOIX
EN AVANT BRONDILLANT(E)S ! / LISTE CONDUITE PAR FRANÇOIS-XAVIER PÉNICAUD (UNION C.)	13,52%	1 044 VOIX
BRON COLLECTIF, LA VOIE CITOYENNE LISTE CONDUITE PAR CYRIL RADIX (LFI)	5,96%	460 VOIX
UBI / LISTE CONDUITE PAR MEHMET BEKTAS (DIV.)	2,41%	186 VOIX

Municipales

LISTES/CANDIDATS	À BRON	CIRCONSCRIPTION PORTE DES ALPES
C'EST LA GAUCHE UNIE LISTE CONDUITE PAR JEAN-MICHEL LONGUEVAL (LUG)	20,22%	11,51%
POUR UNE MÉTROPOLE JUSTE LISTE CONDUITE PAR GILLES GASCON (LLR)	19,79%	29,19%
MAINTENANT LA MÉTROPOLE POUR NOUS LES ÉCOLOGISTES AVEC BRUNO BERNARD LISTE CONDUITE PAR VÉRONIQUE MOREIRA (LVEC)	17,61%	15,11%
UN TEMPS D'AVANCE AVEC GÉRARD COLLOMB / LISTE CONDUITE PAR IZZET DOGANEL (LUC)	17,17%	18,58%
LA MÉTROPOLE DU BON SENS LISTE CONDUITE PAR RÉMI BERTHOUX (LRN)	9,64%	10,24%
ENSEMBLE, AVANT TOUT ! LISTE CONDUITE PAR FRANÇOISE RITTER (LDVC)	9,34%	9,01%
INSOUMES DE L'EST LYONNAIS LISTE CONDUITE PAR CYRIL RADIX (LFI)	4,76%	5,05%
LUTTE OUVRIÈRE, FAIRE ENTENDRE LE CAMP DES TRAVAILLEURS / LISTE CONDUITE PAR MICHEL PIOT (LEXG)	1,47%	1,31%

Métropolitaines

MOUSTIQUE TIGRE L'AFFAIRE DE TOUS !

Christophe Bellet, responsable opérationnel de l'Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication (EID), rappelle les gestes simples pour limiter la population de ce nuisible désormais bien implanté.

Quel est le rôle de l'EID ?

Une douzaine d'agents de la base EID de Décines agissent dans le territoire de la Métropole. Nous réalisons les ponctions et la prévention, ainsi que des diagnostics entomologiques. EID a été créé en tant qu'établissement public dans les années 1960 pour réguler les populations de moustiques, notamment dans les zones marécageuses. Depuis quelques années, nous sommes particulièrement sollicités pour le moustique tigre.

En quoi consistent vos interventions ?

Notre action s'articule entre diagnostic et prévention : on se rend gratuitement chez les habitants et on dresse un inventaire des gîtes de reproduction : concrètement, nous éliminons les petits dépôts d'eau stagnante (soucoupe, seau, citerne...), afin d'éviter que le moustique tigre y élise domicile. C'est la première chose à faire. On transmet également des astuces de stockage de l'eau afin qu'elle ne se retrouve pas à l'air libre. Pour éloigner le moustique, les serpentins à brûler sont relativement efficaces, bien qu'à utiliser strictement à l'extérieur ; les méthodes de piégeage peuvent également s'avérer utiles. Mais attention : cela ne fonctionne que s'il y a une action efficace pour éliminer les gîtes de reproduction !

Quelle est la situation à Bron ?

L'histoire de sa colonisation du territoire français remonte à 2004, et celle de la Métropole lyonnaise à 2012 : d'abord à Grigny, Saint-Priest et Villeurbanne. En 2015, le moustique tigre s'est installé à Bron et depuis 2016, nous y menons des interventions systématiques. Depuis 2015, 5 029 foyers brondillants ont été contactés par EID, et nous y avons constaté 20 % de pénétration. Avec Vaulx-en-Velin et Villeurbanne, Bron est l'une des villes de la Métropole les plus touchées : en 2015, nous avons reçu

5 demandes d'intervention et nous sommes montés progressivement jusqu'à 184 en 2019. Il faut réaliser que c'est désormais une espèce installée : nous pouvons agir pour limiter sa population, mais nous devons apprendre à vivre avec.

Pourquoi le moustique tigre constitue-t-il un tel fléau ?

Plusieurs raisons à cela : il pique toute la journée et pas seulement le soir ou la nuit ; hyper-agressif, il répète ses piqûres de nombreuses fois ; sa présence se répète et s'accroît considérablement d'une année sur l'autre, notamment en zone urbaine. On le repère au mois de mai, avant un pic de densité de population de fin juillet à septembre, voire début octobre.

Qu'en est-il de la transmission de la dengue, du virus zika ou du chikungunya ?

En 2019, on a compté 657 cas importés de dengue, 56 cas de chikungunya et 9 de zika ; pour 3 cas autochtones de chikungunya et 9 de dengue, dont 2 dans le Rhône : ces chiffres ne sont pas extrêmement alarmants. L'EID est intégré au plan national mis en place par l'ARS sous la responsabilité du Ministère de la Santé. Le suivi nous est transmis afin de faire un inventaire entomologique de l'entourage des personnes touchées. Depuis la mise en place de ce plan, nous sommes intervenus à Bron à deux reprises, sans détecter aucun cas autochtone, ni évidence d'une transmission locale.

>> Conseils et diagnostic, jeux, infos pratiques...
tout savoir du moustique tigre sur eid-rhonealpes.com

>> Vous constatez des moustiques chez vous...
www.signalement-moustique.fr

PRÉVENIR...

Parce que la lutte contre la prolifération du moustique tigre est l'affaire de tous, et que sensibiliser aux bons gestes est peut-être la meilleure arme pour lutter contre ce nuisible, la Ville de Bron a saisi depuis l'année dernière, l'Entente Interdépartementale pour la Démoustication (EID) — établissement public référent habilité par le Préfet du Rhône en la matière — afin de mettre en place, dans le respect des obligations réglementaires, un plan de lutte au sein de ses services et bâtiments. L'épidémie de coronavirus et la période de confinement ont ralenti l'organisation d'actions. Malgré ces circonstances défavorables, le diagnostic des zones sensibles a été poursuivi, la sensibilisation et l'information des promoteurs, des constructeurs, des régions, des associations de jardins familiaux, la prescription dans les autorisations de travaux, les permis de construire ou les autorisations d'occupation du domaine public... ont aussi d'ores et déjà été engagés. Parcs, squares et espaces verts, écoles et crèches, terrains de sport, bassins d'ornement, cimetière... sont l'objet de toutes les attentions des agents de la Ville avec la chasse aux réceptacles d'eau stagnante, la protection des points d'eau non supprimables. Et les recettes sont sensiblement les mêmes pour les particuliers ! Couvrir les réserves d'eau ; vider ou combler avec du sable les réceptacles ; entretenir les évacuations d'eaux pluviales pour faciliter l'écoulement ; veiller au bon état des systèmes d'arrosage automatique ; privilégier les espèces végétales qui ne retiennent pas les eaux stagnantes ; mettre des poissons et/ou faire fonctionner les pompes en continu pour brasser l'eau des bassins ou les drainer ; ranger à l'abri de la pluie les brouettes, arrosoirs, outils...



PRIVONS-LE D'EAU !



BÂCHEZ, COUVREZ, VIDEZ !



Les agents préventeurs de l'EID lors d'une action de sensibilisation. Une campagne de prévention est en cours jusqu'à mi-juin à Bron. + d'infos : ville-bron.fr



LE MOUSTIQUE TIGRE

Ne le laissons pas s'installer



LES BONS GESTES :

- évitez les eaux stagnantes (pots, coupelles, bâches...)
- rangez votre matériel (arroseurs, seaux, poubelles, jouets...)
- jetez vos récipients usagers (boîtes de conserves, déchets...)
- couvrez les réceptacles d'eau
- curez pour faciliter les écoulements (siphons, gouttières, rigoles...)
- entretenez piscines, bassins, bornes d'arrosage...

**Toutes
les recommandations
sur ville-bron.r**

Bron, vivre ensemble !



BRON

RENCONTRES SCIENTIFIQUES NATIONALES DE BRON

LES ATELIERS CITOYENS GARDENT LE CONTACT

Comme chaque année en mai, les Rencontres Scientifiques Nationales de Bron (RSNB) devaient clore leur saison le jeudi 28 à la Médiathèque Jean Prévost avec un débat en présence de grands témoins. Une soirée participative qui devait être précédée la veille d'un rendez-vous jeunesse avec la restitution des ateliers citoyens menés depuis la rentrée de septembre. Si la crise sanitaire a changé le calendrier des RSNB (une programmation à l'automne est envisagée), les ateliers citoyens gardent le contact. Petit tour d'horizon des projets en cours ou déjà réalisés...



DES ESPACES PARTAGÉS AU COLLÈGE

Encadrés de leur professeure d'histoire-géographie, Sarah Pourcher, et du collectif d'architectes "Pourquoi Pas !?", les élèves de 5^e verte du collège Théodore Monod ont réalisé des maquettes de mobilier destiné à la cour de récréation. Études en classe, analyses cartographiques, balades urbaines d'observation... De l'imagination débordante de ces apprentis designers ont émergé : un banc collectif en forme de spirale, une balançoire géante pour se détendre, un espace intimiste doté d'un parasol et d'une

toile pouvant se déployer... Un vote en septembre arrêtera le choix. Viendra alors le temps de la réalisation du mobilier, dans la cour du collège, qu'ils façonneront en pisé...

MIEUX PARTAGER L'ESPACE PUBLIC

Un groupe rassemblant des Conseillers de quartiers, des membres de la Commission Extra-Municipale d'Accessibilité (CEMA) et des associations "La Ville à vélo" et "La P'tite Rustine", œuvre à la question de la mobilité dans l'espace public. Une réflexion dont le but est de proposer des actions de sensibilisation et de prévention grand public qui contribueront à partager l'espace et à faire évoluer les pratiques de déplacement de chacun par une cohabitation entre les différents modes et usages des piétons, automobilistes et cyclistes.



PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

Dans le cadre de son Défi Scientifique 2020, le Centre aéré de Bron a décidé de se focaliser sur le sujet de la biodiversité. En lien avec la Maison de Quartier des Essarts et l'association France Nature Environnement, les enfants se sont lancés dans un projet de "chemins des arbres". Objectif : partir à la découverte des essences autour du Centre aéré, du Parc de Parilly et du Bois des Essarts. Identifier des parcours qui, à terme, pourront être empruntés par les habitants grâce à une carte interactive et une application dédiée !

FAIRE NAÎTRE DES TALENTS

Au collège Joliot-Curie, des élèves de 3^e, ont rencontré en mars, Colette Mintsä-Eya du Laboratoire ingénierie, circulation, transports (LICIT) (Université Gustave Eiffel et ENTPE) venue présenter son métier, ses recherches, et expliquer le traitement des données du trafic. Un atelier aux objectifs multiples. D'une part, faire le lien entre les mathématiques étudiées au collège et leurs applications dans le monde professionnel, et d'autre part acquérir des compétences informatiques (représentations graphiques, données statistiques, tableur, sauvegarde de fichiers...).

CONSTRUIRE LA VILLE DE DEMAIN

Les élus du Conseil Municipal d'Enfants (CME) ont retenu deux thèmes de réflexion : "La ville du futur" et "Nature et environnement". Le premier groupe devait visiter Transpolis le 1^{er} avril, terrain de jeu grandeur nature des inventeurs des mobilités de demain implanté dans l'Ain. Partie remise, confinement oblige... En attendant, ils continuent d'imaginer leur ville idéale à soumettre aux réflexions des scientifiques. Le second groupe, "Nature et environnement", s'est, quant à lui, lancé dans l'exploration urbaine du quartier de Terrailon afin d'en apprécier la mutation. Les jeunes conseillers étaient aux côtés des jardiniers pour planter 2 frênes et 2 féviers du Japon dans la cour de l'école élémentaire Jean Moulin. L'occasion d'échanger avec les techniciens sur l'utilité de la nature en ville. « Planter des arbres c'est bien, et en plus, c'est utile. Là par exemple, en poussant, ils vont faire écran pour les classes. Et puis ils apporteront de l'ombre pour les récréés », explique Louis, convaincu du bien-fondé de la démarche. La suite pour les apprentis jardiniers, ce devait être une visite des serres municipales... Il faudra attendre un peu pour découvrir les petites bêtes qui aident les jardiniers à avoir des végétaux en pleine forme...



+ d'infos : ville-bron.fr
et sur la page Facebook des RSNB



PROTÉGER NOTRE PATRIMOINE NATUREL

Après un travail collectif et participatif mené dans le cadre de la création du parc Rosa Parks, les conseillers de quartier de Terrailon et des habitants de la résidence des Sapins, accompagnés par la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux), ont arpenté, jumelles en mains, les rues et espaces verts afin de recenser les différentes espèces d'oiseaux qui vivent à proximité. Ils en ont identifié plus de 25 ! Pour permettre à chacun d'apprécier ce patrimoine naturel, un carnet d'observation des oiseaux a été créé pour tout connaître de chaque espèce... Par ailleurs, les ornithologues amateurs ont pour projet d'animer des ateliers avec des élèves de l'école Pierre Cot sur le thème des oiseaux, accompagnant ainsi le travail des enseignants sur différentes matières d'apprentissage (vocabulaire, calcul...).

LA CLAIRIÈRE OÙ EN EST LE PROJET ?

Le chantier de La Clairière (ex-caserne Raby), est entré en février dans le vif du sujet avec le lancement des travaux de réseaux et voiries provisoires. En sommeil pendant le confinement, ils ont repris le 12 mai.

Les premiers habitants de La Clairière arriveront en 2022. Une échéance lointaine et proche à la fois. Il faut dire qu'à l'échelle du projet — un phasage sur 15 ans — c'est demain ! Aujourd'hui, le chantier est entré dans sa phase 1 "provisoire" avec la mise en œuvre des travaux de réseaux et de voiries. Chauffage urbain, terrassement, voiries et éclairages provisoires, réseaux humides... sont au centre du programme des entreprises qui interviennent sur le chantier du futur quartier. Il s'agit aussi de mettre en place toutes les mesures nécessaires afin de garantir la protection du patrimoine végétal existant sur le site. Les premiers chantiers de construction débuteront eux à l'automne. La phase 1 "définitive" débutera, elle, en 2021. Objectif, que les espaces publics et les plantations soient terminés au moment de l'arrivée des premiers habitants début 2022.

La vie du chantier

Le chantier est toujours strictement interdit au public et clos. Il est gardienné et fonctionne de 7h30 à 18h et peut accueillir jusqu'à 50 salariés au moment des pics d'activité. Deux accès : route de Genas et rue Lacouture. Le stationnement des entreprises se fait à l'intérieur de la zone de travaux.



La future place Jean Raby



Le futur parc de La Clairière

S'informer

Une adresse mail dédiée :

- riversclairiere@gmail.com

Un site internet depuis mi-avril :

- <https://laclairiere-bron-lyon.fr>



Îlots C1/C2 : Insolite et Moon Safari, 124 logements et 500 m² de commerces et une terrasse collective avec des espaces partagés



Îlots D1/D2 : Atelier Régis Gachon, un programme de 83 logements et 560 m² de commerce



Îlots C3/C4 : Atelier de ville en ville, 58 logements avec habitat collectif et individuel dont 16 maisons à patio et jardins

Îlots G1/G2 : LMH/Maîtrise d'ouvrage directe, 64 logements locatifs sociaux et 40 en accession sociale / Livraison : fin 2023
Îlots G3 : Dumétier Design, 41 logements locatifs intermédiaires et la crèche

FLEURISSEMENT

Bron en fleurs 2020, inscrivez-vous !

Avis aux mains vertes ! Dernière ligne droite pour vous inscrire **avant le 22 juin** au concours "Bron en fleurs" dans les 3 catégories ouvertes. Participez et faites de la ville un grand jardin !

- > jardin visible de la rue (plantes cultivées dans le sol naturel)
- > balcons, terrasses, fenêtres ou murs végétalisés, visibles de la rue
- > immeubles ou jardins collectifs, comportant au moins 8 appartements fleuris ou entretenus par 8 personnes

Cette année, en raison de la période de confinement, les réalisations seront évaluées uniquement pendant la période estivale (de fin juin à septembre). Si vous jardinez de façon "raisonnée", en respectant le rythme de "Mère Nature", n'oubliez pas de valoriser ces critères !

Bulletin d'inscription et règlement sur ville-bron.fr et dans les lieux publics



UN MASQUE POUR TOUS

L'ATELIER LOCAL FAIT LE

L'appel à bénévoles de la Ville de Bron a rassemblé un grand nombre de Brondillants. Plus de 250 volontaires, de tous âges et de tous horizons ont donné de leur temps libre pour confectionner et distribuer plusieurs milliers de masques artisanaux en tissu lavables et réutilisables dans un atelier imaginé à l'Espace Roger Pestourie (5 000 en date du 20 mai), venant ainsi compléter les commandes de la Ville (42 000) et celle de la Métropole. Une organisation réglée au cordeau, de la découpe à l'acheminement du produit. En début de chaîne, 80 volontaires se sont relayés sur la préparation de "kits" destinés aux couturières volontaires : une enveloppe contenant la matière première et le matériel nécessaire à la réalisation d'une dizaine de masques. Notice aux dernières normes AFNOR, réglette, 20 morceaux de tissu, élastiques et un modèle ont ainsi composé ce "trousseau" acheminé à domicile par des coursiers recrutés au sein du service Espace Verts de la Ville. Des équipes qui ont assuré une à deux tournées quotidiennes en respectant scrupuleusement les gestes barrières.

Une fois assemblés et cousus par les bénévoles, ces masques ont été récupérés pour un retour à l'atelier avec un contrôle qualité à la clé. Les imperfections ont fait l'objet de retouches par une équipe dédiée dotée sur place de machines à coudre. Validés, ces masques ont alors été lavés et repassés avant d'être distribués. Le tout orchestré et contrôlé par les deux costumières professionnelles de Pôle en Scènes qui fabriquent habituellement les costumes du Défilé de la Biennale de la danse.



PAROLES DE BÉNÉVOLES !



> AURÉLIE,
« UNE ACTION D'INTÉRÊT COLLECTIF ! »

« Je suis Brondillante depuis 1994 et j'aime ma ville. Quand la municipalité a lancé un appel à bénévoles, disponible, j'ai répondu présente de bon cœur. Il s'agit d'une action d'intérêt collectif ! Avant le confinement, j'étais bénévole à la Cyber-Base au sein d'un atelier de "pratique numérique accompagnée". J'espère pouvoir bientôt reprendre. Et dans mon métier d'infirmière, j'ai l'habitude de "prendre soin" des autres. Je retrouve dans cet atelier des valeurs semblables. Être utile, être en lien avec les autres, solidaire, et au service de la communauté. Pour moi, tout cela a du sens. Je me suis inscrite à la réception du courrier de la mairie à mon domicile. On m'a rapidement contactée et j'ai commencé le 4 mai. N'ayant pas de machine à coudre pour travailler à la maison, il m'a été proposé de venir à l'Espace Roger Pestourie. Il y a eu quelques hésitations au départ pour se familiariser avec la machine à coudre, intégrer le process conçu par les 2 costumières, Myriam et Camille, respecter les règles d'hygiène, les gestes barrières... Heureusement, tous les bénévoles ont été bien accompagnés et conseillés. Aujourd'hui, je forme à mon tour de nouvelles arrivantes ».

> MICHÈLE,
« LES BRONDILLANTS SONT SOLIDAIRES »



difficile, malgré les risques, les Brondillants sont solidaires et n'hésitent pas à donner du temps pour les autres ».

> GUILLAUME,
« LE PORT DU MASQUE DEVRAIT ÊTRE SYSTÉMATIQUE »

« J'exerce le métier de notaire assistant, mais j'ai été aide-soignant pendant une dizaine d'années et je suis encore secouriste bénévole. Dès le début de la crise, j'ai réalisé que cette situation ne se réglerait pas en quelques semaines et qu'il fallait se mobiliser pour faire souffler le système hospitalier français. Cela passe par faire les courses pour les personnes les plus vulnérables, ou fabriquer des masques pour se protéger soi-même et les autres. Je pense que son port devrait être systématique dans l'espace public. Je ne fais pas partie des profils à risque, j'ai donc naturellement proposé mon aide pour mettre à profit le temps que j'avais pendant la période de confinement. J'ai donc rejoint une équipe à l'Espace Roger Pestourie pour participer à l'élaboration des kits pendant une demi-journée ; je me suis également proposé pour deux demi-journées de distribution, et j'y retourne d'ailleurs demain matin ! ».



PLEIN !



Masques jetables oui, mais dans la poubelle !

Trop de masques jetables jonchent le sol, polluant la nature, les mers... Savez-vous qu'ils sont fabriqués avec des thermoplastiques mettant jusqu'à 450 ans pour se décomposer ? Ils représentent donc un véritable fléau pour l'environnement. Outre le risque écologique, ils menacent directement les passants, les agents de la propreté, car potentiellement contaminants. Faites preuve de civisme en adoptant les gestes responsables. Avant de les jeter, emballez-les dans un sac plastique fermé qui ira lui-même dans les ordures ménagères : poubelle grise. Ne le jetez pas dans le bac jaune et encore moins dans la nature ! Une amende (300 €) devrait prochainement venir sanctionner les mauvais comportements.

> ZINA, « AIDER, ENSEMBLE »

« C'est en cherchant des infos sur les masques sur le site de la mairie que j'ai découvert l'appel à bénévoles et que je me suis proposée. J'habite à Bron depuis 2014, mais auparavant,



pendant un an, j'ai donné de mon temps aux Restos du Cœur à La Duchère, à Lyon. Une formidable expérience humaine ! Dans le cadre de la confection des kits, le contexte est bien sûr différent, mais je suis heureuse de pouvoir me rendre utile et de participer à une action citoyenne. D'autant qu'après deux mois de confinement, je fais partie de ceux qui ont besoin de faire et d'aider les autres. Aujourd'hui, en fin d'après-midi, je vais participer à la distribution et je me suis déjà rendue une fois à l'espace Roger Pestourie pour la préparation des kits. J'ai beaucoup apprécié le travail en équipe, à destination du collectif. D'ailleurs, vous connaissez l'adage : seul on va plus vite, à deux on va plus loin ! ».

Masques, comment s'y retrouver ?

- > Les masques en tissu filtrants, lavables et réutilisables ont pour principale fonction de protéger les autres en filtrant les postillons de leurs porteurs. Si chacun l'adopte, c'est toute la collectivité qui est protégée, et le virus qui recule ! Complémentaires des gestes barrières, ils sont à privilégier au travail, dans vos déplacements extérieurs, en cas de contacts rapprochés... Tous les masques remis aux Brondillants sont des masques "grand public" en tissu, lavables, réutilisables et conformes aux normes AFNOR.
- > Les masques en papier anti-projections (norme NF EN 14 683) sont à usage unique et protègent les interlocuteurs de ceux qui les portent.
- > Les filtres des masques FFP1, FFP2 ou FFP3 (norme NF EN 149) protègent le porteur. Ces masques sont réservés aux professions les plus exposées.
- > Les masques "faits maison" ne peuvent pas être testés, et ne s'inscrivent pas dans les standards des professionnels de santé. Ils sont néanmoins utiles pour des personnes qui ne sont pas directement exposées... toujours en complément des gestes barrières.

Pour fabriquer son masque, un tutoriel est disponible sur gouvernement.fr/fabriquer-un-masque



PRIORITÉ À NOS AÎNÉS

Place à la distribution ! Les masques étaient alors disponibles pour tous les Brondillants du 14 au 20 mai, dans 9 lieux dédiés, sans inscription ni réservation, mais sur la présentation d'un simple justificatif de domicile ou de la carte d'électeur. Là encore, bon nombre de citoyens bénévoles

se sont proposés pour assurer les distributions. Une semaine plus tôt, les premiers masques disponibles étaient adressés aux plus de 65 ans, chez eux, afin qu'ils n'aient pas à sortir et à s'exposer pour en bénéficier. Les personnes figurant au fichier du CCAS (Brioche des Boulangers, plan canicule) les ont reçus dans leurs boîtes aux lettres entre le 7 et le 9 mai. D'autres ont été remis à des associations caritatives comme les Restaurants du Cœur ou le Secours Populaire. Bravo et merci à tous les volontaires, car rien n'aurait été possible sans l'énergie et le dévouement de tous !

RAPIDE...

Aider les personnes déficientes visuelles pendant le déconfinement

La crise sanitaire doit nous conduire à encore plus de bienveillance envers les personnes déficientes visuelles. Aidons-les à vivre le déconfinement plus facilement !

Tous les conseils et réflexes sur ville-bron.fr et aveuglesdefrance.org

Et si on s'entraidait ?

La plateforme d'entraide entre voisins bron.entraidonsnous.fr reste plus que jamais d'actualité ! En quelques clics, proposez votre aide gratuite ou demandez un service...



La première opération de distribution de masques fournis par la Ville de Bron et la Métropole de Lyon a permis de doter **plus de 21 000 Brondillants de 2 masques chacun.** Une seconde opération de distribution sera organisée dès la livraison des masques de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Si vous n'êtes pas venus chercher de masques, faites vous connaître au 04 72 36 14 52 ou par mail à masques@ville-bron.fr



FOCUS : FORUM RÉFUGIÉS SOLIDAIRES DE FIL EN AIGUILLE !

Au CADA (Centre d'accueil des demandeurs d'asile) de Bron, la pénurie de masques et l'isolement ont donné des idées : un atelier de couture a mobilisé une dizaine de demandeuses d'asile et d'encadrants, et permis de fournir une protection à tous les hébergés du centre.

Le CADA dépend de l'association Forum Réfugiés, dont la vocation est d'accueillir les demandeurs d'asile et les réfugiés, en leur fournissant un hébergement ainsi qu'un accompagnement administratif. Pour les hébergés, logeant dans des chambres réduites au strict minimum, le confinement n'a pas toujours été simple à vivre. Pour autant, l'ambiance est restée sereine et la solidarité s'est largement exprimée, notamment à travers un atelier de fabrication de masques. « L'idée est née fin avril du constat que les hébergés étaient très exposés, notamment dans les transports en commun ou en allant récupérer des colis alimentaires aux Restos du Cœur, sachant que certains d'entre eux sont fragilisés par diverses maladies. Or notre réserve de masques chirurgicaux n'était pas suffisante... », raconte Lucile Berthaud, chargée d'accompagnement.

Avec trois collègues, elle décide alors de mettre à profit un stock inutilisé de draps pour répondre à ce besoin de protection et surtout de proposer à des demandeuses d'asile hébergées au CADA d'y participer : « On se rendait compte lors de nos permanences téléphoniques que beaucoup souffraient d'isolement pendant ce confinement ». La proposition a été accueillie avec enthousiasme et, même si certaines ne savaient pas coudre, toutes étaient volontaires et motivées pour apprendre à manier la machine et se rendre utile. Pendant 3 semaines, chaque après-midi, huit personnes hébergées et quatre encadrants se sont relayés à la couture et à la découpe de tissus, tout en respectant un protocole sanitaire strict : lavage des mains, port du masque, pas plus de 4 personnes par atelier...

À l'arrivée : 120 masques ont pu être distribués dès le début du déconfinement à tous les hébergés adultes du centre. Depuis, la mobilisation ne faiblit pas et l'atelier se poursuit avec l'objectif de fournir un second masque à chacun.

Défilé de la Biennale de la Danse, rendez-vous au printemps 2021 !

En raison de la propagation du COVID-19, le Défilé de la Biennale de la Danse est reporté au dimanche 30 mai 2021. En plein confinement, l'équipe de Pôle en Scènes qui assure la direction artistique et l'organisation opérationnelle du Défilé pour le groupe de Bron, a dévoilé une vidéo amicale en attendant de retrouver en chair et en os tous les participants de l'aventure Gumbots ! Et vous avez été nombreux à vous inscrire aux différents ateliers (danse, musique, fabrication du char ou des costumes) pour préparer le défilé qui devait se tenir le dimanche 13 septembre. Pour rester informé et revoir le message vidéo de l'équipe artistique rendez-vous sur pole-en-scenes.com



> Des distributeurs publics de gel

La Métropole a installé des distributeurs de gel hydroalcoolique dans une vingtaine d'endroits parmi les plus fréquentés de Lyon, Villeurbanne et Bron. Chacun peut se désinfecter les mains gratuitement. Ces bornes sont accessibles à tous, y compris aux personnes à mobilité réduite. La distribution d'une dose se fait par détection des mains, sans contact avec la machine. **À Bron, un distributeur est installé au croisement du boulevard Pinel et de l'avenue Rockefeller.** D'autres bornes pourraient être installées prochainement. Géolocalisation sur grandlyon.com



> La Ville et l'entreprise Verdier solidaires des professionnels de santé

Face au manque de surblouses nécessaires aux professionnels de santé, notamment en cas de suspicion du virus, la Ville a fourni 150 combinaisons jetables de peinture qu'elle avait en stock (châtiers VVV). Elle a été imitée par l'entreprise brondillante de peinture Verdier qui a fait don de 120 blouses supplémentaires. Toutes ont été distribuées à la résidence pour les seniors Marius Ledoux, ainsi qu'aux aides à domicile de la ville, à l'association des infirmiers libéraux à laquelle la Ville a aussi prêté un local ou encore à des kinésithérapeutes pour leurs visites à domicile.



PORT DU MASQUE, LES ERREURS À ÉVITER...

En tissu, chirurgicaux, professionnels, ou grand public, les masques, désormais recommandés et obligatoires dans certains lieux publics, dans les transports en commun et pour certaines professions, vont s'imposer dans nos vies durant plusieurs semaines. Mais pour ne pas le gaspiller et surtout bien se protéger, il y a des règles à suivre. Petit jeu des 7 erreurs à éviter.

N°1 : avant de le prendre, bien se laver les mains (savon ou gel hydroalcoolique). Étape d'autant plus indispensable lorsqu'on vous donne un masque ou que vous en achetez un pour le mettre tout de suite.

N°2 : toujours le prendre par les élastiques en le mettant directement devant le nez et la bouche (sans passer dans les cheveux ou le cou), et l'ajuster doucement à son visage. Attention, il a un sens !

N°3 : une fois en place, ne jamais toucher la face exposée, elle reçoit les éventuelles projections de gouttelettes. Attention si vous posez vos lunettes sur votre masque, pensez à bien les nettoyer après usage.

N°4 : ne pas baisser son masque sous son nez, son menton ou dans le cou, et ne pas le mettre sur la tête. Il doit couvrir le nez et la bouche en permanence. Une fois en place, il ne faut plus se toucher le visage, ni glisser un doigt sous la protection.

N°5 : pour boire ou grignoter, prendre le masque par les élastiques en gardant en tête que la face avant est peut-être contaminée. Changez-le toutes les 3 à 4 heures. Un masque humide doit être jeté, ou retiré s'il est en tissu.

N°6 : avant d'enlever son masque, lavez-vous à nouveau les mains, et retirez-le par les élastiques. S'il est à usage unique, jetez-le dans un sac à part et fermé, puis mettez-le dans le sac classique des poubelles (c'est une obligation). Votre masque est en tissu ? Lavez-le en respectant les consignes (nombre et température des lavages, température des repassages...).

L'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé (ANSM) préconise un lavage en machine à 60°C pendant 30 min au moins, avec de la lessive et sans adoucissant. N'utilisez pas d'alcool, ni de javel. Puis un séchage à l'air libre ou au sèche-linge suivi d'un repassage entre 120° et 130°C. Toujours avec les mains propres !

N°7 : ne pas oublier de se laver les mains une fois le masque retiré. Rappelons enfin, que le port du masque ne dispense pas des gestes barrières et des règles de distanciation.

+ d'infos : solidarites-sante.gouv.fr

Comment mettre mon masque chirurgical ?

Comment mettre mon masque FFP2 ?

BOBST CARTONNE À BRON

En passant boulevard des Droits de l'Homme à hauteur du Carrefour des Maraudeurs, les Brondillants ont vu l'an dernier s'agrandir les bâtiments de l'entreprise Bobst, filiale française d'un constructeur suisse de machines pour la fabrication d'emballages. Interview d'Emmanuel Roquet, président de Bobst Lyon.

Bobst, c'est déjà... de l'histoire locale !

Oui, elle remonte à 1923, avec la création à Villeurbanne de l'entreprise Martin, spécialisée dans la fabrication de machines pour l'industrie du carton ondulé. Dès les années 30, les ventes se tournent vers l'international. Le marché est porteur, car l'utilisation du carton, notamment pour l'emballage, connaît une forte croissance. En 1984, Bobst, société suisse, reprend l'entreprise Martin, et ouvre, en 1992, sur un site de 10 hectares au Parc du Chêne, une 2^e unité de production, agrandie en 2002 une première fois. Il y avait de la place, et notre intention était de nous agrandir. Dès 2019, des grands travaux ont été menés, pour rapatrier l'ensemble des activités de Villeurbanne La Soie à Bron, qui compte déjà plus de deux cents personnes. Les coûts générés par l'entretien et la maintenance d'une double infrastructure entre les sites allaient à l'encontre du bon sens économique et écologique. La réunion de nos activités de production s'imposait. Elle va nous permettre de gagner en efficacité et à nos équipes de communiquer et de collaborer encore plus étroitement.

Pourquoi Bron ?

Parce que le monde entier vient à Bron ! La proximité de Saint-Exupéry est un réel atout. Les grands axes routiers tout à côté sont également un avantage. Par ailleurs, nous pouvons compter à Bron sur le dynamisme de l'Association des Entreprises du Parc d'Activités du Chêne et de Bron. Enfin, nous avons ici l'espace suffisant, dans un cadre verdoyant, pour réaliser nos projets de

construction de bâtiments. Notre volonté était de nous appuyer sur des concepts architecturaux novateurs, plateforme de bureaux en mezzanine, environnement de travail moderne et attractif... En 2018, nous avons construit une nouvelle halle de démonstration et de formation pour nos machines, appelé "Compétence Center", d'une surface de 2 000 m² et d'une longueur de 114 mètres. Et en mars dernier, nous nous apprêtons à accueillir le personnel du site villeurbannais...

Justement, quelles ont été les conséquences du confinement pour Bobst ?

Il a été décidé immédiatement de repousser à plus tard notre déménagement, celui-ci étant bien sûr impossible en période de confinement. Nous avons demandé aux collaborateurs de passer en télétravail 100% de leur temps lorsque leur métier le permettait et arrêté toutes les autres activités. Nous n'avons maintenu en présence physique sur site que les métiers liés aux pièces de rechange pour nos machines qui sont indispensables à nos clients cartonniers afin de continuer à produire des emballages en carton ondulé, utilisés notamment pour des produits de première nécessité dans les marchés de l'agroalimentaire et de la pharmacie. Nous avons arrêté les activités de production pendant près d'1 mois, le temps de mettre en place une organisation du travail permettant de produire nos machines en respectant les consignes de sécurité et les gestes barrières nécessités par le COVID-19. Avec des groupes de travail formés par des collaborateurs de différents métiers et des représentants syndicaux, nous avons défini et mis



Bobst digest

- L'un des premiers fournisseurs mondiaux d'équipements et de services destinés aux fabricants d'emballages et d'étiquettes des industries de la boîte pliante, du carton ondulé et des matériaux flexibles. 90 % du chiffre d'affaires réalisés à l'exportation dans plus de 70 pays.
- Les machines d'emballage, alliant les procédés d'impression flexographique, de découpe et de pliage-collage en ligne, fabriquent des caisses en un seul passage, à partir de feuilles de carton ondulé et à une cadence de production atteignant jusqu'à 33 000 boîtes/heure.

en place un grand nombre d'actions de terrain touchant toute la société (espaces de travail, espaces communs, cantine...) afin de permettre une reprise du travail sur site en toute sécurité, en pleine confiance et transparence avec les salariés. La production a redémarré maintenant depuis plusieurs semaines et les services en télétravail reprennent progressivement une activité sur site, sur la base de deux jours par semaine à Villeurbanne et Bron et trois jours en télétravail. Nous continuerons à adapter cette organisation en fonction de l'évolution du COVID-19 et nous allons replanifier notre déménagement avant les vacances d'été.

AEPAC, LES ENTREPRISES SOLIDAIRES !



Pendant le confinement, l'Association des Entreprises du Parc d'Activité du Chêne et de Bron (Aepac) a mis les bouchées doubles pour venir en aide aux entreprises du territoire. Explications de son président, Philippe Malaval.

« L'idée maîtresse était pour nous de venir en aide aux entreprises, au-delà même des adhérents de l'Aepac. Nous avons élargi nos contacts aux entreprises et commerçants non adhérents. Et des demandes d'aides diverses n'ont pas tardé à arriver. Par exemple, avant même le confinement, quand les restaurants ont appris qu'ils devaient fermer, alors que leurs frigos étaient pleins, nous avons mis en place une chaîne de communication pour que les restaurateurs puissent vendre leurs marchandises, des plats à emporter... Cela a très bien fonctionné auprès des salariés. Notre deuxième priorité était de rester en contact. Oriane Tchang, qui gère l'administratif et la communication au sein de l'Aepac, a fait circuler de nombreuses informations par mail, et actualisé la page Facebook de l'association. Là encore, cela a permis d'organiser des chaînes de solutions pragmatiques, des chaînes de solidarité. Nous sommes également restés en contact permanent avec nos contacts en Mairie de Bron, source d'informations à relayer auprès des entreprises. La Mairie a également suivi de près nos préoccupations, nos difficultés. Des entreprises, à titre individuel, ont fourni gracieusement des masques et des surblouses pour le personnel en charge de l'aide à la personne. Par ailleurs, étant élu à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon et dans différentes institutions, et grâce à des contacts au sein de la CCIL et de la Métropole, j'ai pu récupérer de l'information utile à faire suivre aux entreprises, comme la possibilité de décaler des prélèvements ou obtenir des aides financières. Enfin, depuis la fin du confinement, nous relayons la possibilité, pour les salariés, de récupérer des menus ou des plats à emporter proposés par plusieurs restaurants de Bron. Cela les aide à redémarrer. »

+ d'infos : entreprises-bron.com

NATHALIE CLARAZ

« QUE LES ADHÉRENTS S'APPROPRIENT "LEUR" MJC »

Présidente de la MJC Louis Aragon depuis décembre 2019, Nathalie Claraz veut faire en sorte que les adhérents y soient davantage acteurs que consommateurs d'activités.

C'est dans sa nature, Nathalie Claraz n'aurait pas pu rester une adhérente "comme les autres". Originaire de Strasbourg, Bronillante depuis une quinzaine d'années, elle a d'abord connu la MJC Louis Aragon en y accompagnant ses enfants ; elle entre au CA en 2012, y reprend le judo et décroche sa ceinture noire en 2015, avant de se faire élire présidente en décembre 2019. « Il s'agit d'une démarche citoyenne, explique cette employée des ressources humaines de l'ONG Handicap international, d'après mes valeurs, la MJC doit être plus qu'un lieu d'activités, mais une structure inclusive, où les gens s'impliquent, vivent et font tous ensemble ».

C'est l'objectif de son mandat : plus de transdisciplinarité, plus de mixité sociale, et surtout faire en sorte que les 2 000 adhérents se sentent davantage acteurs que consommateurs d'activités : « Il y a de très bonnes dynamiques, notamment autour du pôle numérique et dans les activités musique, plaide-t-elle, mais nous souhaitons insister auprès des adhérents afin qu'ils s'approprient ce lieu qui est le leur ». L'épreuve du confinement a freiné la mise en œuvre de bon nombre d'initiatives qui allaient dans ce sens. Mais la structure a prouvé la solidité de ses équipes quand, passé la stupeur de la fermeture, les seize salariés permanents et soixante animateurs de la MJC ont rivalisé d'ingéniosité pour conserver le lien avec les adhérents coûte que coûte (lire Bron Magazine de mai 2020 n°312) : « On a découvert qu'on pouvait fonctionner hors du cadre habituel, commente Nathalie Claraz, mais nous en avons également



ressenti les limites ». C'est pourquoi la MJC compte rouvrir ses portes brièvement, peu avant les vacances d'été.

HORS LES MURS ET GRANDS TRAVAUX

Afin « d'ouvrir grand les portes » et de s'adresser à tous les publics, comme celui du nouveau quartier "La Clairière" en construction à proximité, elle compte développer les actions « hors les murs » dans les quartiers, les écoles, les collèges, les lycées ; mais aussi poursuivre les efforts du lieu en tant qu'acteur de l'écologie et de la transition énergétique, avec l'installation d'un composteur en septembre, puis un projet de centrale d'achats de produits locaux, type Amap. Après le Jack Jack voilà dix ans, la réhabilitation du bâtiment principal en 2016-2017, la MJC Louis Aragon se tourne désormais vers la dernière phase de ses travaux avec la rénovation de l'aile du dojo et des activités d'expression corporelle, à l'horizon 2022. De quoi accompagner l'engouement constaté ces dernières saisons pour ces activités et achever la métamorphose de ce lieu que Nathalie Claraz souhaite, plus encore à l'issue du confinement, « vecteur d'accompagnement de l'investissement citoyen. »

+ d'infos : mjcb Bron.fr ; jackjack.fr et epn.mjcb Bron.fr

CENTRE SOCIAL GÉRARD PHILIPPE

INAWA, DES ATELIERS POUR PLUS DE SÉRÉNITÉ

Être actif pour rester autonome. S'armer pour éviter les chutes et vieillir en bonne santé. C'était le but des ateliers Inawa proposés de janvier à mars par le Centre social Gérard Philippe. Reportage et témoignages.

Comment rester actif tout en conservant son autonomie en prenant de l'âge ? C'est la question à laquelle a voulu répondre un ingénieur ardéchois, Alain Bétrecourt. Aux côtés d'une équipe médicale, il a développé et mis au point un vélo fixe équipé d'une assise mobile innovante adaptée aux seniors. Cette selle articulée et positionnée sur des vélos ergonomiques favorise une activité physique qui permet de gagner en assurance, en autonomie et donc de se déplacer avec plus de sérénité. Ce dispositif, encore expérimental, a été proposé de janvier à mars par le Centre social Gérard Philippe auprès de Bronillants intéressés, sous le terme d'atelier Inawa. Trois groupes mixtes, ont ainsi pu bénéficier de 14 séances, à raison d'une heure le mardi et vendredi matin, encadrées par Thibaut, enseignant en activités physiques adaptées. « Le but, c'est avant tout la prévention ».

DES ATELIERS... DANS L'ATELIER

« L'innovation technique, c'est cette selle qui, en accompagnant les mouvements, permet de mobiliser le bassin, le dos... et de travailler la posture... Tout en pédalant, on reproduit la marche ». Un système breveté qui, couplé à d'autres activités durant la séance, serait bénéfique. Une étude de l'Inserm indique que ces ateliers améliorent significativement la qualité de marche (de l'ordre de + 30% en 6 semaines), l'équilibre, la motricité générale et soulage les personnes souffrant de troubles musculo-squelettiques. Mouvements de la tête. Rotations



BADMINTON ÉVASION BRON HAUTS LES VOLANTS !

Créé en 1999 avec quinze licenciés, le Badminton Évasion Bron (BEB) est aujourd'hui le 3^e club de la région lyonnaise. En plus des succès de ses compétiteurs, le club brondillant a à cœur de cultiver le beau jeu, la transmission et la convivialité.

« **U**n sport où femmes et hommes peuvent jouer ensemble, chacun avec leurs forces et leurs atouts, voilà l'image du badminton que je souhaite montrer ». Pour Michel Berthier, président-fondateur du Badminton Bron Évasion, pas de doute, le "bad" est un sport qui réunit ! En témoigne la belle ambiance qui règne lors des créneaux d'entraînements ou de jeux libres entre compétiteurs les lundis, mercredis et samedis au gymnase Antoine Muguet. Si, au niveau national, les clubs de badminton comptent environ 30 % de femmes, cette proportion monte à près de 40 % à Bron avec 76 féminines sur 205 licenciés. Par ailleurs, avec 11 joueurs de niveau national et 31 de niveau régional, le club brondillant arrive en 3^e position régionale, derrière Oullins et Lyon¹. Au niveau des infrastructures, en plus du gymnase Muguet, le club loue les 15 terrains de la faculté Lyon 2 pour les entraînements des compétiteurs le mercredi. Un atout non négligeable qui explique en partie la renommée du BEB. D'ailleurs, il fait le plein chaque année et est même contraint de refuser des inscriptions en adulte loisirs. Côté compétition, il y a eu, au fil de ces 20 dernières années, une montée en puissance tranquille avec, aujourd'hui, pas moins de 7 équipes. Début mars, les garçons de N3 étaient en tête de leur poule, avec 2 points d'avance... Le 14 mars, ils devaient rencontrer Annecy avec

l'objectif de se qualifier pour les Play-Off, mais la rencontre a été annulée en raison de l'épidémie de Covid-19.

Les joueurs phares du club sont Nicolas Robin et Denis Dufossé. Associés en double, ils ont atteint le 1^{er} tour du tableau principal des championnats de France et perdu contre les futurs vainqueurs, après avoir passé les 2 tours de qualification. Citons aussi Bastien Ginet, arrivé au BEB il y a environ 5 ans, qui fut un élément déterminant de la montée en Nationale 3, et Romain Hetzel. Chez les féminines, Pauline Vigon, Estelle Guyot et Lisa Fleury forment un trio très prometteur. « On vient dans notre club pour son niveau, ses nombreux créneaux d'entraînement, la large place faite aux féminines... Mais surtout pour l'ambiance ! Et je m'efforce d'être toujours dispo et réactif au téléphone », assure le président, ancien professeur de technologie, aujourd'hui retraité. Aidé par les autres membres du bureau, notamment le trésorier qui s'occupe des inscriptions sur les tournois, il tient à ce que le BEB, soit un club où « il fait bon frapper le volant ». Autre point fort : le tournoi du club qui réunit, chaque année au mois de janvier, 600 participants, du débutant au joueur de niveau national. Grâce à l'organisation et à l'implication des bénévoles, pas moins de 860 matchs sont disputés au cours de ce week-end.

Finalement, Michel Berthier n'a qu'un seul regret :

des épaules. « Les séances commencent toujours par un échauffement articulaire, sur chaise. Après on fonctionne en binôme, sur le vélo, avec des exercices de mobilisation articulaire ou d'équilibre, — suivre les lignes du carrelage, enjamber des obstacles en mousse par exemple... L'idée étant d'être dans des exercices simples à reproduire, et surtout utiles », précise le coach. « On gagne en confiance et en assurance », lance Marie-Françoise, conquise. « On se sent plus stable, moins dépendante. Tout se fait en douceur et dans une super ambiance, et on n'a pas de courbature, c'est divertissant et bon pour le moral », ajoute Denise. « Et Thibaut est adorable », complètent en chœur Josette, Sylvie, Nicole et Huberte. Des ateliers et un dispositif soutenu par la Conférence des financeurs que le Centre social aimerait pouvoir installer dans la durée... À suivre.

+ d'infos : centresocialgerardphilipe.fr



« À part Denis Dufossé qui est entré au club à 11 ans, nous n'avons pas encore réussi à mener un jeune de l'école de bad jusqu'au plus haut niveau. Certains étaient très prometteurs mais la vie, les études ou les blessures ont fait qu'ils ont parfois pris un autre chemin... ».

* Source badiste.fr

+ d'infos : badmintonevasion.com

RAPIDE...

> Animations sportives estivales

Elles accueillent **du lundi 6 juillet au vendredi 31 juillet**,

les enfants nés entre 2007 et 2014 (avoir 6 ans lors de l'inscription).

Protocole sanitaire assuré selon les directives nationales, nombre limité de places, activités sans contact. Inscription sur rendez-vous au 04 72 36 13 60, tous les jours de 13h30 à 16h à la Direction des Sports et de la Vie associative (Espace Roger Pestourie), dans le respect des gestes barrières. Munissez-vous de votre numéro de Sécurité Sociale et attestation CPAM, numéro d'allocataire de la CAF et quotient familial, vaccinations du carnet de santé, chèque libellé à l'ordre du Trésor public.

+ d'infos : 04 72 36 13 60, 06 83 24 42 31 et ville-bron.fr

> Opération "Soutiens ton club"

Les acteurs du sport se mobilisent pour aider les clubs. Avec le soutien du ministère des Sports, la Fondation du Sport Français, le Comité National Olympique et Sportif Français, le Comité Paralympique et Sportif Français, l'Agence Nationale du sport et les associations représentant les collectivités locales, l'opération solidaire "Soutiens ton club" au bénéfice des clubs sportifs — a été lancée le 20 mai. Le principe : créer un fonds de solidarité national **sur la plateforme soutienstonclub.fr** au bénéfice de tous les clubs fédérés et l'approvisionner grâce à des dons fléchés auprès de leurs adhérents, de leurs soutiens, d'entreprises partenaires ou des particuliers.



FERME DU VINATIER DE BONNES ONDES*...

Ils sont trois assis à une table, ce mercredi de mars. Un micro posé devant chacun. « *On ne vous voit pas à la radio. Il faut que votre voix incarne le personnage* », les encourage Jonas Subtil. « *Accentue, il faut que tu donnes corps à ta voix !* » Il se tourne vers une jeune femme : « *Si tu veux prendre une seconde avant de dire ton texte, c'est bien. On a deux voix d'hommes et toi qui arrives avec quelque chose de plus aérien...* ». Pendant qu'ils lisent, Jonas Subtil les guide en silence, le pouce levé, leur fait signe d'accélérer ou de ralentir. Les autres membres de l'atelier les écoutent, attentifs et enthousiastes.

UNE FENÊTRE SUR L'EXTÉRIEUR

Depuis septembre, Jonas Subtil anime un atelier radio à la Ferme du Vinatier, structure qui met en œuvre la politique culturelle du Centre hospitalier. Une action menée dans le cadre du dispositif "Culture et Santé". Cet atelier est organisé en 3 sessions dont chacune doit se clore par une émission de 2 heures diffusée sur Radio Canut. Il est ouvert à tous, patients, personnels soignants et à toutes les personnes intéressées par la radio. Les participants ont écrit des textes en petits groupes, se sont entraînés à les enregistrer, à créer des bruitages. Ils ont promené leur micro dans des expositions, assisté à des spectacles à Pôle en Scènes ou auprès de différents partenaires de la Ferme, rencontré des artistes. Les dernières séances du mois de mars ont été assurées à distance, sous forme de conférences téléphoniques, pour cause de confinement. Les enregistrements réalisés pendant cette période pourront également être utilisés dans une prochaine émission de radio. « *On découvre plein de choses, on s'exprime, on s'enregistre, on fait des interviews* », raconte ce jour-là une jeune femme qui participe depuis le début de cette deuxième session. Un jeune homme



Durant le confinement, l'atelier a continué par conférences téléphoniques. Il a repris, à la Ferme, les 13 et 20 mai avec les participants déjà inscrits. L'émission de la 2^e session a été diffusée vendredi 22 mai sur Radio Canut (102.2 FM). La 3^e émission le sera vendredi 3 juillet de 10 à 12h. À (re)découvrir sur ch-le-vinatier.fr. De nouveaux participants peuvent rejoindre l'atelier depuis fin mai. Inscription obligatoire et dans la limite des places disponibles au 04 81 92 56 25

décrit lui « *une ambiance amicale. On est très spontanés, on écrit ensemble...* ». Certains ont été attirés par la découverte de l'univers de la radio, d'autre part le travail sur la voix, l'écriture, la rencontre avec les autres... "Culture et Santé" a pour objet d'apporter la culture à l'hôpital. Et d'ouvrir cet espace sur l'extérieur en mêlant les publics. Jonas Subtil dit vouloir « *leur faire faire de la radio, enregistrer un contenu riche pour eux et les auditeurs. Dans une ambiance conviviale, dans laquelle ils savent qu'ils ne seront pas jugés. (...). Leur parole est essentielle pour moi. Je viens avec des propositions, mais je suis dépendant de ce qu'ils apportent* ». Celui qui se décrit comme animateur culturel raconte vouloir apporter la culture, l'art, mais avant tout, « *faire vivre quelque chose aux gens !* ».

* Reportage réalisé avant le confinement.

Depuis le 12 mai, la Ferme du Vinatier rouvre ses portes aux patients et aux membres du personnel du Centre Hospitalier, dans le respect des mesures barrières. Les spectateurs venus de l'extérieur doivent patienter encore un peu, l'accès étant toujours restreint à l'entrée du Centre Hospitalier.
+ d'infos : www.ch-le-vinatier.fr/ferme/

CLIN D'ŒIL

CENTRE SOCIAL LES TAILLIS "MERCİ", C'EST GÉANT !

Savoir dire merci, c'est essentiel... Quand « *ça se voit* » et « *ça s'entend* », c'est encore mieux ! La preuve à travers deux opérations originales pilotées aux UC de Parilly par le Centre social et socioculturel des Tailllis. Dès le début du confinement, l'équipe du centre a su garder le contact avec les habitants du quartier, en prenant régulièrement de leurs nouvelles. Pour autant, difficile d'agir auprès de ceux qui étaient le plus isolés... « *On s'est rendu compte que les gens se*

repliaient un peu sur eux-mêmes, d'où l'idée de les rouvrir vers l'extérieur sans les faire sortir de chez eux ! », indique Éric Palange, chargé de mission au centre social. C'est tout l'objet du projet "Fenêtres de Printemps" qui a d'abord donné lieu à l'opération "Merci, ça se voit". Fin avril, feutres et papiers ont été déposés dans les boîtes pour lettres de l'UC5 et de l'UC3. Le principe : écrire un message ou faire un dessin pour dire merci à tous les personnels en première ligne, c'est-à-dire les soignants, mais aussi les employés de la grande distribution, les livreurs, les postiers, les éboueurs... Quelques jours plus tard, ces Brondillants étaient aux fenêtres et aux balcons pour participer à une création collective géante ! Micro en main, la comédienne Valéria Cardullo a déroulé un compte à rebours puis invité les habitants à lancer leurs dessins. Charge à l'équipe des Tailllis de les récupérer, puis de les assembler en un "merci géant" collé sur une bâche. La mobilisation était au rendez-vous avec pas moins de 230 messages reçus ! Et le clip vidéo qui a été réalisé a ensuite été partagé



auprès de la Préfecture, des élus, du CHU de Lyon... Second volet de l'action avec "Merci, ça s'entend" à l'UC2, l'UC4 et l'UC6. Début mai, sur trois jours d'affilée, Valéria s'est à nouveau glissée dans le rôle de crieuse publique pour déclamer, au pied des immeubles, des messages de remerciements et de soutien (envoyés par texto, par mail ou par la fenêtre). « *Cette initiative a démontré que les gens sont ouverts à des animations qui sortent de l'ordinaire* », note Éric Palange, « *elle nous pousse à ne pas être uniquement dans la reconduction d'actions, mais aussi à inventer collectivement pour amener les habitants vers de nouvelles découvertes* ».

+ d'infos : cslestailis-bron.fr



UNE MER DE JARDINS

Durant la Seconde Guerre mondiale, Bron se couvre en deux temps-trois mouvements, de centaines de petits jardins ouvriers cultivés par des particuliers.

Maudite guerre... À cause d'elle, la France est obligée de livrer une part considérable de ses récoltes aux Allemands. Ajoutez à cela le grand nombre d'agriculteurs retenus prisonniers de l'autre côté du Rhin, et vous obtenez en fin de compte des privations alimentaires à n'en plus finir, symbolisées par les fameux tickets de rationnement. Dans ces conditions, comment se nourrir à sa faim ? En cultivant son jardin. Pour les personnes qui n'ont pas la chance d'en posséder un, des associations ont été mises sur pied dès la fin du 19^e siècle, qui louent aux familles modestes des parcelles à cultiver. Mais à Bron, où l'habitat pavillonnaire caractérisant alors notre ville ne les a pas rendues forcément nécessaires, leur place reste limitée dans les années 1920, à quelques terrains le long du rempart de ceinture. La guerre change radicalement la donne. Le 1^{er} mars 1941, le conseil municipal décide de « créer immédiatement 12 jardins de 200 m² chacun à l'emplacement du futur groupe scolaire des Essarts, et 19 jardins de 200 m² sur le pourtour de l'ancienne batterie [fortin] de Lessivas ». Ce n'est qu'un début. Face au succès de la démarche, mairie, entreprises et associations — des brondillantes mais aussi des lyonnaises —, se ruent sur le moindre terrain disponible pour le transformer en jardins. Le parc de Parilly



lui-même, est contraint d'abandonner ses espaces au profit des jardiniers du dimanche ! À l'emplacement des UC actuels, de la Cité de l'Enfance et du parc, voici 172 jardins ouvriers ; au Mas de Rebufer, 100 ; aux Essarts, ils cernent les maisons de toutes parts. Vers 1943, leur nombre total à Bron atteint au moins 388, et sans doute bien davantage ! Vue du ciel, cette mer de jardins forme comme une mosaïque de minuscules rectangles, étendue à travers les quatre coins de la commune.

Les heureux bénéficiaires de ces paradis de poche sont des ouvriers ou des petits employés, comme le terrassier Louis Sujet, Roger Ryckelynck, chef d'atelier chez Rhône-Poulenc, ou Madame Lauth, une Polonaise qui obtient un jardin car elle a six enfants à charge. Après avoir parfois trimé comme des Romains pour arracher les souches et les pierres d'un très mauvais terrain, ils se retrouvent à la tête d'une parcelle dont ils deviennent les rois. Loyer symbolique, subventions pour s'équiper, semences pour se lancer : tout est fait pour les encourager. Seules deux conditions leur sont imposées, cultiver leur jardin le plus vite possible, et « utiliser exclusivement pour leur consommation familiale les produits récoltés ». Ils ne se font pas prier. Le bois ou la friche d'hier se mue entre leurs mains, en rangées de pommes de terre, de choux, de haricots, parfois de fruits, qui viennent garnir l'assiette et empêchent la disette. Avec en sus, des plaisirs à loisir. Celui de cultiver la terre après une longue semaine à l'usine, en oubliant ses soucis. Celui de se retrouver en famille ou entre amis dans son coin de jardin, chez soi, pour jouer aux cartes ou siroter un verre. Celui de l'entraide entre voisins, « parce qu'il y a encore de braves gens », en cette période si sombre de notre histoire. La guerre est maintenant terminée depuis bien longtemps, mais les jardins ouvriers continuent leur belle aventure.

Aline Vallais

Sources : Archives municipales de Bron, registre des délibérations du conseil (1925-1945), et boîte 1842.57. Sites internet remonterletemps.ign.fr (photos aériennes de Bron, 1945-47) et jardinsfamiliauxdufortdebron.jimdofree.com



Sur cette photo aérienne de Bron prise en août 1947 (source ©remonterletemps.ign.fr) on peut distinguer les parcelles de jardins, pour beaucoup déjà à l'abandon.

De l'âge d'or à l'âge présent

La Seconde Guerre mondiale constitua l'âge d'or des jardins ouvriers brondillants. Mais la victoire contre l'Allemagne entraîna assez rapidement leur déclin. La fin des restrictions et des tickets de rationnement ne les rendait plus aussi indispensables à l'alimentation quotidienne, comme lorsque nous étions au plus fort du conflit.

Sur les vues aériennes de notre cité prises en 1947, ils semblent déjà pour une bonne part abandonnés (voir photo aérienne ci-dessus). Pourtant, certains continuèrent à être exploités, notamment la trentaine de jardins situés au Mas Rebufer, au nord de l'actuelle autoroute A43. Créés en 1941, ces jardins-ci sont toujours cultivés rue du Mas de la Forêt par une association comptant aujourd'hui une quarantaine de membres. De même, l'association des jardins familiaux du Fort, installée rue Guy-de-Maupassant en 1994, perpétue avec ses 39 adhérents, la tradition des jardins ouvriers loués dans ce secteur dès 1943. Avec leurs patchworks de cabanons et de légumes multicolores, ils font à présent partie du patrimoine vivant de notre ville.



Regarder la réalité, c'est déjà agir.

Ceci est notre dernière tribune comme élus, six années de service bénévole à vos côtés, six années d'actions, de partage et d'entraide. Six années de belles rencontres également.

Cette prolongation du mandat nous a permis de constater une solidarité de voisinage extraordinaire, oui, notre ville a un grand cœur, nous en sommes convaincus !

Des habitants abandonnés à leur sort

Depuis plusieurs années nous intervenons auprès du maire en conseil municipal quant à l'augmentation des incivilités (rodéos, pétards, rassemblements en tout genre) et autres violences, verbales notamment. Il balayait cela d'un revers de main nous considérant comme des obsédés de la sécurité... La sécurité c'est un tabouret à trois pieds, à Bron manque le pied de la répression, en plus de la prévention et des aménagements ! C'est une question d'équilibre !

Mais voilà à force de mettre la poussière sous le tapis la situation a dégénéré, il suffisait de regarder la réalité depuis cinq ans. Les habitants de Terrillon, Parilly, Rue Reuber – Albert Camus, rue de Reims, des Genêts route de Genas, avenue Franklin Roosevelt, rue de la Marne, etc subissent rodéos motos, scooters, auto, pétards (jetés dans les égouts pour plus de bruit), tirs de mortiers... Des quartiers de Bron, hier à l'abri commencent à être touchés, Les Essarts notamment.

L'intensité est telle que certains sont pris en otage chez eux et sortent la peur au ventre. C'est pour cela que nous avons soutenu dès le début le mouvement citoyen anti-rodéos qui a organisé une première manifestation devant la mairie vendredi 22 mai. Nous avons rencontré la plupart des initiateurs en septembre puis octobre 2019 pour tenter d'anticiper.

C'est bien le rôle des élus que de participer, avec l'aide des citoyens, à la résolution des problèmes et non de fuir ses responsabilités à coup de « c'est pas moi c'est la Métropole » ou « c'est pas moi c'est la police Nationale ». Car oui le maire peut agir, il en a le pouvoir, il est officier de police judiciaire et a un pouvoir dit de « police générale » ! Et en matière de délit routier (un rodéo n'est-il pas un vaste délit routier ?) la police municipale (10 policiers à Bron au 31/03) est compétente à 100%.

Regarder devant !

Nous vous devons également, pour cette dernière tribune une mise en perspective. Le Covid-19 est une invitation à regarder la ville de demain différemment :

- Moins de déplacements, plus de vélo sans opposer les uns et les autres,
- plus d'espaces verts, une ville moins compacte, moins dense (le projet Raby de +3000 habitants sur un espace restreint n'est décidément pas raisonnable),
- plus de commerces de proximité,
- plus d'entraide, une ville plus participative, une ville qui prend l'initiative,
- une amélioration de l'accès aux soins, une ville plus numérique également sont des axes forts pour demain.

Ce que nous souhaitons, en cette fin de mandat c'est que Bron soit une ville qui protège et qui respire, deux jambes pour aller plus loin, ensemble.

À très bientôt et merci encore pour ces six belles années !

**Évelyne Brunet, Marc Dubief, Valérie Boulard,
Fred-Ann Labeuw, Jacques Champier
Groupe "UN AVENIR POUR BRON"**

Chers Brondillantes et Brondillants

Une fois n'est pas coutume, cette tribune ne sera pas politique. À l'heure où nous écrivons, le gouvernement a annoncé le déconfinement pour le lundi 11 mai. Notre département est classé vert. Il faut bien comprendre que cette couleur ne signifie pas la fin de l'épidémie. Les hôpitaux lyonnais sont toujours sous tension. Les deux mois de confinement ont ralenti la prolifération de la maladie mais ne l'a pas éradiquée. Notre conseil est de continuer la vigilance (gestes barrières, limiter les sorties au strict nécessaire pour les personnes fragiles). Cela contribuera à éviter l'arrivée d'une seconde vague, synonyme de re-confinement et réduisant à néant les efforts déjà consentis.

Nous vous conseillons le port du masque dès la sortie de votre domicile certes pas obligatoire, mais vivement conseillé. Des masques réutilisables provenant de la Région, de la Métropole et de la Ville, vont être mis à la disposition des Brondillants. Vous avez la possibilité de fabriquer le vôtre à l'aide de tutoriels officiels que vous trouverez sur internet.

Nous attirons votre attention sur les transports en commun, source très importante de contamination. Privilégiez autant que possible les déplacements piétons ou à vélo. Protégez-vous et prenez soin des vôtres.

**Isabelle Da Silva, Stéphane Genin, Fatih Demiray
Groupe "À BRON TOUT NOUS RASSEMBLE"**



Mobilisation générale

Notre pays va devoir faire face à une récession économique et sociale, suite à la pandémie virale. C'est maintenant que l'on va mesurer l'étendue et les dégâts de celle-ci. C'est par L'Europe que la France devra engager la relève de notre économie par un plan de relance ambitieux : réfléchir à une économie de la transition, réinventer une offre raisonnable, investir sur des solutions innovantes, repenser nos modèles de production... Tels en seront les enjeux.

Nicolas Cristin, "NON INSCRIT"



Un deux poids, deux mesures ?

Dans les quartiers sensibles de Bron, le respect des règles de confinement n'a pas toujours été simple pour des populations entassées dans des logements parfois insalubres, et soumises à des situations de violences intrafamiliales.

Par ailleurs, nous avons bien compris l'inquiétude de voir les cités s'embraser si le confinement y était appliqué de manière (trop) stricte.

David Amsellem, "NON INSCRIT"

***Dans le cadre de la période dite de “réserve électorale”,
les groupes de la majorité municipale ont décidé de suspendre leur expression dans ces colonnes
jusqu’au prochain renouvellement du Conseil Municipal.***

ROULER À VÉLO, FAITES-VOUS AIDER !

À fin d'encourager la pratique du vélo pendant le déconfinement, la Métropole augmente son aide à l'achat de vélo à assistance électrique (VAE), (pliants, cargos, bipoteurs, triporteur, tandems parent-enfant, pour personnes à mobilité réduite ...), neufs ou d'occasion ! Cette prime VAE (non cumulable avec celle de l'État), passe de 100 à 500 € maximum pour l'achat d'un vélo effectué entre le 4 mai et le 31 décembre 2020 (les personnes ayant effectué un achat avant le 4 mai peuvent bénéficier de l'aide de 100 €). Le montant attribué ne sera pas supérieur à 50% du montant total (TTC) de l'achat qui doit être effectué chez un commerçant professionnel ou dans un atelier d'autoréparation du territoire. Tous les habitants des 59 communes de la Métropole peuvent bénéficier de cette aide, sans condition de ressources. Par ailleurs, en plus des 1 000 km existants dans la Métropole, 77 km de nouvelles pistes cyclables sont créées à travers plusieurs vagues soutenues d'aménagements et d'infrastructures transitoires. Objectif, 56 km ouverts



>> Téléchargez le dossier de demande "prime VAE" depuis le 9 juin sur grandlyon.com/vae à renvoyer avant le 30 juin 2021 + d'infos : grandlyon.com

en juillet, et un total de 77 km lors de la dernière phase en septembre. À Bron, cela concerne un couloir mixte bus vélo (temporaire) sur 900 m à hauteur du Boulevard de Parilly et de l'avenue Pierre Mendès-France ; 1,3 km aménagé avenue Franklin Roosevelt et 800 m boulevard Pinel. La Métropole renforce aussi le stationnement avec 3 000 arceaux installés dans les quartiers d'affaires, vers les commerces, les écoles etc, et des capacités de stationnement "vélo" des parcs relais sont renforcées.

>> On déconfiner les vélos oubliés avec coupdepoucevelo.fr

Inciter à déconfiner les vélos oubliés dans nos caves (9 millions selon l'association "L'heureux Cyclage"), c'est le but de la plateforme "coup de pouce vélo" lancée le 11 mai par le Gouvernement. Un dispositif qui comprend 3 volets : réparation (avec une offre de prise en charge jusqu'à 50€ pour la remise en état d'un vélo au sein du réseau de réparateurs référencés), remise en selle (avec la prise en charge d'une séance d'accompagnement à l'usage du vélo), et stationnement temporaire (avec la possibilité d'une prise en charge de 60% des coûts d'installation de places dédiées pour les collectivités, pôles d'échanges multimodaux, établissements d'enseignement, bailleurs sociaux, résidences étudiantes...). Pour tout savoir, rendez-vous sur coupdepoucevelo.fr. Ou renseignez-vous aussi auprès de la P'tite Rustine (avenue Pierre Mendès-France, Campus Porte des Alpes).



« Notre atelier associatif "La P'tite Rustine" est habilité à vous accompagner sur cette opération par l'achat d'un vélo d'occasion ou la prise en charge d'une partie de vos réparations. Sur notre site, repérez le vélo qui vous intéresse, prenez rendez-vous en ligne pour venir le voir, et repartez avec, s'il fait l'affaire ! Si vous venez sur place, préférez les débuts et les fins de créneaux. Pour les réparations, un formulaire d'inscription pour répartir les présences à l'atelier afin de préserver la distanciation est disponible. Enfin, si la météo le permet, nous ouvrirons l'atelier à l'extérieur pour accueillir plus de volontaires et de bénévoles qui voudraient s'investir ou simplement découvrir le bricolage vélo ».

+ d'infos, les horaires... sur laptiterustine.fr



>> C'est gonflé !

Le saviez-vous ? Afin de faciliter et accompagner la pratique du vélo, des pompes à vélos en libre-service sont disponibles sur tout le territoire. Installées à proximité des stations Vélo'v, elles sont équipées d'un embout de gonflage universel utilisable sur tous les modèles de valves à vélo. Utilisateurs de Vélo'v, coursiers, cyclotouristes, maman avec poussette... elles sont à votre disposition ! À Bron, la station "Mairie" est équipée.

Géolocalisation des pompes sur grandlyon.com

>> Bron... à bicyclette

La carte de la "cyclabilité", c'est un code couleurs qui permet, comme pour les pistes de ski, de savoir en un clin d'œil si votre itinéraire est facile, accessible à chacun, ou plutôt réservé aux cyclistes avertis... Ce plan de poche indique également la localisation des arceaux à vélo, les aménagements, ou encore par exemple, les connexions avec les lignes de tram... En selle !

Disponible dans les lieux publics et sur ville-bron.fr



DÉCHÈTERIES

Mesures exceptionnelles

Depuis le 11 mai, les déchèteries ont rouvert au public. Horaires d'ouverture renforcés, accès alterné en fonction des immatriculations des véhicules, port du masque et attestation de domicile obligatoires.... CQFD !

Des horaires renforcés : du lundi au vendredi de 8h30 à 18h, samedi de 8h30 à 18h30, dimanche de 9 à 12h (à l'exception de la déchèterie de Villeurbanne-Brinon).

Un accès alterné est instauré afin de limiter l'engorgement des déchèteries :

- les véhicules immatriculés avec des numéros pairs accèdent les jours pairs
 - les véhicules immatriculés avec des numéros impairs accèdent les jours impairs.
- Les vélos peuvent accéder aux déchèteries tous les jours.

Quelles mesures de sécurité ?

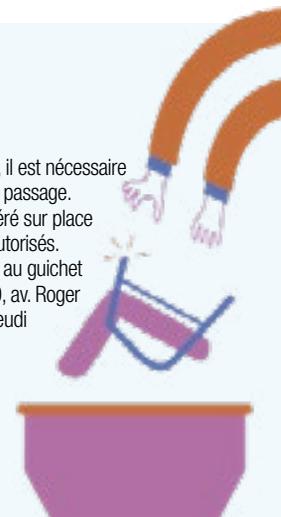
- port des gants obligatoire pour manipuler les déchets
- masque obligatoire dès la sortie du véhicule

- présentation d'une attestation de domicile. Les entreprises extérieures doivent présenter une attestation de chantier d'un maître d'ouvrage métropolitain
- descente du véhicule qu'au moment de décharger
- l'agent d'accueil n'est pas habilité à aider au port des déchets lourds ou encombrants
- les usagers peuvent venir accompagnés d'une personne pour les aider à vider le contenu de leur véhicule et/ou de leur remorque.
- nombre de véhicules autorisés sur les plateformes limité tout comme le nombre de personnes présentes en même temps (usagers et agents).

Pour les véhicules soumis à paiement (véhicule utilitaire de PTAC compris entre 2 t et 3,5 t et remorque

de PTAC compris entre 500 et 750 kg), il est nécessaire de se procurer un titre d'accès avant le passage. Le dépôt de chèque et le paiement différé sur place (tolérés jusqu'à présent) ne sont plus autorisés. Les usagers doivent acheter leur accès au guichet de la Métropole de Lyon (Unité TVM) 10, av. Roger Salengro à Vaux-en-Velin du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30, vendredi de 8h30 à 12h.

+ d'infos : grandlyon.com
Reprise des collectes des équipements électriques et électroniques (D3E). Lieux, dates, conditions d'accès, mesures de sécurité : grandlyon.com/d3e



Mairie de Bron, place de Weingarten, CS n°30012, 69671 Bron cedex
Tél. 04 72 36 13 13 / Fax 04 72 36 14 00 / www.ville-bron.fr
Pour prendre rendez-vous avec Monsieur le Maire et avec les élus du Conseil municipal.
Tél. : 04 72 36 13 13

DÉPISTAGE DU COVID-19

Le Ministère de la Santé a mis en place une stratégie de dépistage pour les personnes présentant des symptômes évocateurs d'une infection au virus. S'adresser d'abord à son médecin traitant pour consulter et obtenir une prescription médicale afin de faire un test PCR Covid-19.

Prescrit, le test peut être réalisé dans des centres de prélèvements privés ou publics :

> + d'infos et liste sur sante.fr

Les HCL ont mis en place 3 centres de prélèvements privés dont l'un à l'hôpital Édouard Herriot.

> + d'infos : chu-lyon.fr

TRANSPORTS EN COMMUN

Le réseau TCL a retrouvé sa fréquence habituelle avec toujours des consignes sanitaires très fortes : désinfection, distance de sécurité, port du masque obligatoire pour tous les passagers... L'achat de tickets à bord des bus est toujours suspendu. Privilégier les distributeurs ou les tickets sur smartphone Android via l'application TCL E-Ticket.

> + d'infos : tcl.fr

LA POSTE ET SES ANNEXES

- Le bureau principal de Bron de 9 à 12h et de 14 à 17h du lundi au vendredi (fermeture le samedi).
- L'agence postale des Genêts (10, rue Jacques-Daligand) du lundi au vendredi de 14h15 à 18 h.
- L'agence postale de Terraillon (64, rue Marcel-Bramet), lundi, mercredi et jeudi après-midi de 14 à 17h.
- L'agence postale de Parilly (5, rue Paul-Pic), jeudi de 9 à 12h

ACCÈS AU DROIT

- Maison de la Justice et du Droit (3, rue Carnot), 04 78 26 49 39. Informations et orientation : du lundi au jeudi de 9 à 12h et de 13h30 à 17h, et le vendredi de 9 à 12h. Permanences sur rendez-vous : association Lyon Aide aux Victimes, avocat-conseil, conciliateur de justice, défenseur des Droits
- Permanence d'Accès aux Droits de RIB : accueil sur rendez-vous au 04 72 15 04 10, ou à l'accueil. Durée des entretiens contrainte à 20 min. Port du masque fortement conseillé.
- Service d'accès aux droits du CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) du Rhône : permanences téléphoniques tous les matins, et entretiens téléphoniques sur rendez-vous. Accueil ouvert du lundi au jeudi de 9 à 13h et de 14 à 17h et vendredi de 9 à 13h au 04 78 39 32 25. Adressez une question juridique par mail à juridique@cidffrhone.fr

EMPLOI ET ÉCONOMIE

- Pôle emploi n'accueille du public que sur rendez-vous avec des mesures de protection renforcées. Accès aux bornes libre-service et au matériel des zones d'accueil (photocopieuse, scanner) sur rendez-vous. Services à distance : contactez le 3949 (service gratuit + prix de l'appel) ou contactez votre conseiller référent via l'espace personnel sur pole-emploi.fr ou l'application mobile "Mon espace".
- Mission Locale Bron-Décines-Meyzieu : ateliers et accueils collectifs restent suspendus. Prenez rendez-vous avec votre conseiller au 07 57 45 51 19
+ d'infos : www.mlbdm.org/contact
- Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) : cellule d'appui et conseils dans vos démarches au 04 72 40 58 58 de 9 à 17h. Webchat sur lyon-metropole.cci.fr ou envoyez un e-mail à infos@lyon-metropole.cci.fr

PROXIMITÉ

Questions sur la voirie, les collectes d'ordures ménagères... rendez-vous sur todego.com, la plateforme de services numériques de la Métropole qui rassemble l'accès à vos services, démarches et informations utiles ou contactez le "GRECO", 04 78 63 40 00 (Métropole) ou le 04 72 36 14 14 en Mairie.

ALLÔ SERVICE PUBLIC

Composez le 3939
Connaître vos droits, effectuer vos démarches... service-public.fr

MAISONS DE LA MÉTROPOLE

Renseignements, remises de dossiers et prises éventuelles de rendez-vous téléphoniques... accueil physique du public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.
• MDM Parilly, 04 28 67 12 00,
• MDM Terraillon, 04 72 81 04 80
Accueil téléphonique tous les jours de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h (16h30 le vendredi). Permanences "pesées" et consultations PMI sur rendez-vous. Centres de planification et d'Éducation Familiale (CPEF) de Terraillon, sur rendez-vous les après-midi.

UNE AIDE POUR LES ÉTUDIANTS

Vous êtes étudiant ? Savez-vous que vous pouvez effectuer une demande d'aide de 200 €, selon certaines conditions et en complément d'aides déjà mises en place ? Cette aide est accessible aux étudiants en formation initiale, boursiers ou non, sans condition de nationalité. Elle concerne d'une part les étudiants ayant perdu un emploi ou un stage gratifié et d'autre part les étudiants ultramarins restés en métropole.
+ d'infos et conditions : etudiant.gouv.fr

ASSURANCE MALADIE

CPAM Lyon - 69907 Lyon cedex 20
Infos : 3646 ou ameli.fr

URGENCES

- Pharmacies de garde, week-end et jours fériés, Résogardes (0,34 €/mn) au 32 37 ou www.3237.fr et ville-bron.fr (Numéros d'urgence)
- Pharmacie de nuit : Centre Commercial Porte des Alpes
- SAMU : 15
- Pompiers : 18
- Police secours : 17
- N° d'urgence depuis un mobile : 112
- Centre anti-poison : 04 72 11 69 11
- Centre des brûlés : 04 72 11 75 98
- SOS Lyon médecins : 04 78 83 51 51
- OBVICTIMES : 08 842 846 37, 7j/7 de 9h à 21h (prix d'un appel local)
- Violences Femmes info : 3919
- SOS Femmes VIFF : 04 78 85 76 47
- Drogues Info Service : 0 800 23 13 13 (n° vert)
- Sida Info Service : 0 800 840 800 (n° vert)
- Allô Enfance Maltraitée : 119 (gratuit 24h/24h)
- Centre d'hébergement d'urgence : 04 78 42 24 28
- Pertes ou vols
- Chéquiers : 08 92 68 32 08
- Cartes bancaires : 08 92 705 705
- Objets perdus/trouvés
Police municipale : 04 72 36 14 86

COMMISSARIAT POLICE NATIONALE

195, av. Franklin-Roosevelt,
04 72 14 97 40

POLICE MUNICIPALE

Hôtel de Ville (entrée place de la Liberté),
04 72 36 14 86



FICHE
N°100
Nuisible

Frelon asiatique, signalez-le !

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire rhônalpin. Comment enrayer sa progression ? CQFD.

Qui est-il ?

Le frelon asiatique ou *Vespa velutina nigrithorax* est classé dans la catégorie des espèces exotiques envahissantes. Pour lutter efficacement contre lui, il faut pouvoir l'identifier, notamment pour ne pas le confondre avec le frelon européen.

Sa tête est noire et son visage orangé ? Son thorax est noir et l'extrémité des pattes jaune ? Son abdomen est noir avec une large bande orangée ? Vous avez à faire à un frelon asiatique.

Il n'est pas agressif envers l'homme, sauf quand la colonie est dérangée. Il peut alors être dangereux. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes.

Pourquoi lutter contre sa prolifération ?

D'abord, car il a un impact fort sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes, dont les abeilles. Ensuite parce qu'il représente aussi une menace pour la santé publique.

En été, chaque colonie construit un nid de grande taille, généralement à la cime des arbres. En fin d'automne de nombreuses futures reines quittent le nid. Il faut les

trouver et les détruire pour éviter la création de nouveaux nids, l'année suivante.

Comment lutter ?

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de frelon asiatique ? Prenez une photo, et faites un signalement sur frelonsasiatiques.fr ou en téléchargeant l'application mobile "Frelon Asiatique".

Un plan de surveillance et de lutte régional, piloté par la Fédération Régionale des Groupements Défense Sanitaire (FRGDS), vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

2 types de nids peuvent être observés :

- primaires : visibles dès le printemps,
- secondaires : visibles dès le début de l'été (délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit).

Dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, 682 nids ont été observés en 2019 contre 1360 en 2018. Dans le Rhône, 44 en 2019 contre 49 en 2018.

+ d'infos : www.frgdsra.fr

FICHE
N°101
Nature



L'ambrosie, on la détruit avant qu'elle ne fleurisse

Rhinites, conjonctivites, trachéites, asthme, eczéma... l'ambrosie provoque chaque été de multiples troubles ! Depuis plus de 15 ans, la Métropole de Lyon et le Conseil général du Rhône mènent des actions de lutte.

Pourquoi est-elle dangereuse ?

En été, ses pollens peuvent provoquer des allergies gênantes et parfois graves, comme des rhinites, des éternuements et maux de tête, des conjonctivites, des trachéites, de l'asthme, de l'urticaire ou de l'eczéma.

Où la trouve-t-on ?

Pour qu'elle se développe, il lui faut une exposition au soleil, de préférence sur une terre dénudée, retournée ou transportée par l'homme : terrains résidentiels privés, agricoles, délaissés, les chantiers de travaux publics et voies de communication, les bords des rivières, jardins ou carrières, ainsi que de manière plus rare les parcs et aires de jeux.

Comment la reconnaître ?

Il ne faut pas confondre ambrosie et armoise. Les 2 ont une tige de couleur verte aubergine à maturité, des feuilles très découpées, une floraison faite de grappes de petites fleurs. Mais la tige de l'ambrosie est assez souple et couverte de poils blancs contrairement à celle de l'armoise, assez raide avec une pilosité discrète. La feuille de l'ambrosie est d'un vert clair uniforme sur les 2 faces, celle de l'armoise est d'un vert foncé sur la face supérieure et blanchâtre sur la face inférieure. Quant aux fleurs elles sont de couleur vert-jaune avant d'éclorer et jaune après éclosion pour l'ambrosie, vert-gris avant l'éclosion et blanchâtre après, pour l'armoise. Pour les distinguer facilement, froissez les feuilles. Pas d'odeur, c'est de l'ambrosie. Un parfum assez fort, de l'armoise !

Peut-on l'empêcher de pousser ?

Oui. Elle n'aime pas la concurrence des autres végétaux. Ne pas laisser de terres dénudées de mai à novembre empêche son apparition. Il est aussi possible de semer du gazon, d'éviter de tondre trop ras. Il est conseillé d'éviter les désherbants totaux, ou de recouvrir le sol nu autour des plantations par un paillis d'écorce ou par une toile.

Il faut la détruire avant sa floraison

Une fois qu'elle est sortie de terre, la plante doit être détruite. Pour cela, vous pouvez l'arracher à l'aide de gants ou la faucher si les surfaces sont importantes. Il est alors préférable de réaliser plusieurs fauches. La période de croissance, mai-juillet, est le meilleur moment pour agir. D'août à septembre, l'ambrosie fleurit et peut atteindre jusqu'à 1 m de haut, avant de faner en octobre et de semer ses graines.

Que dit la réglementation ?

L'arrêté préfectoral (n° 2000-3261) oblige les propriétaires et locataires, privés ou publics, à prévenir la pousse de l'ambrosie ou à procéder à son arrachage sur leur terrain.

Comment la signaler ?

- avec l'application mobile "signalament-ambrosie" et sur signalament-ambrosie.fr
- à contact@signalament-ambrosie.fr
- au numéro vert 0 972 376 888
- sur todego.fr ou au 04 72 36 14 14 (Services techniques de la Ville)

AU QUOTIDIEN
LES GESTES BARRIÈRES
On sait faire !



ville-bron.fr

Bron, vivre ensemble !

